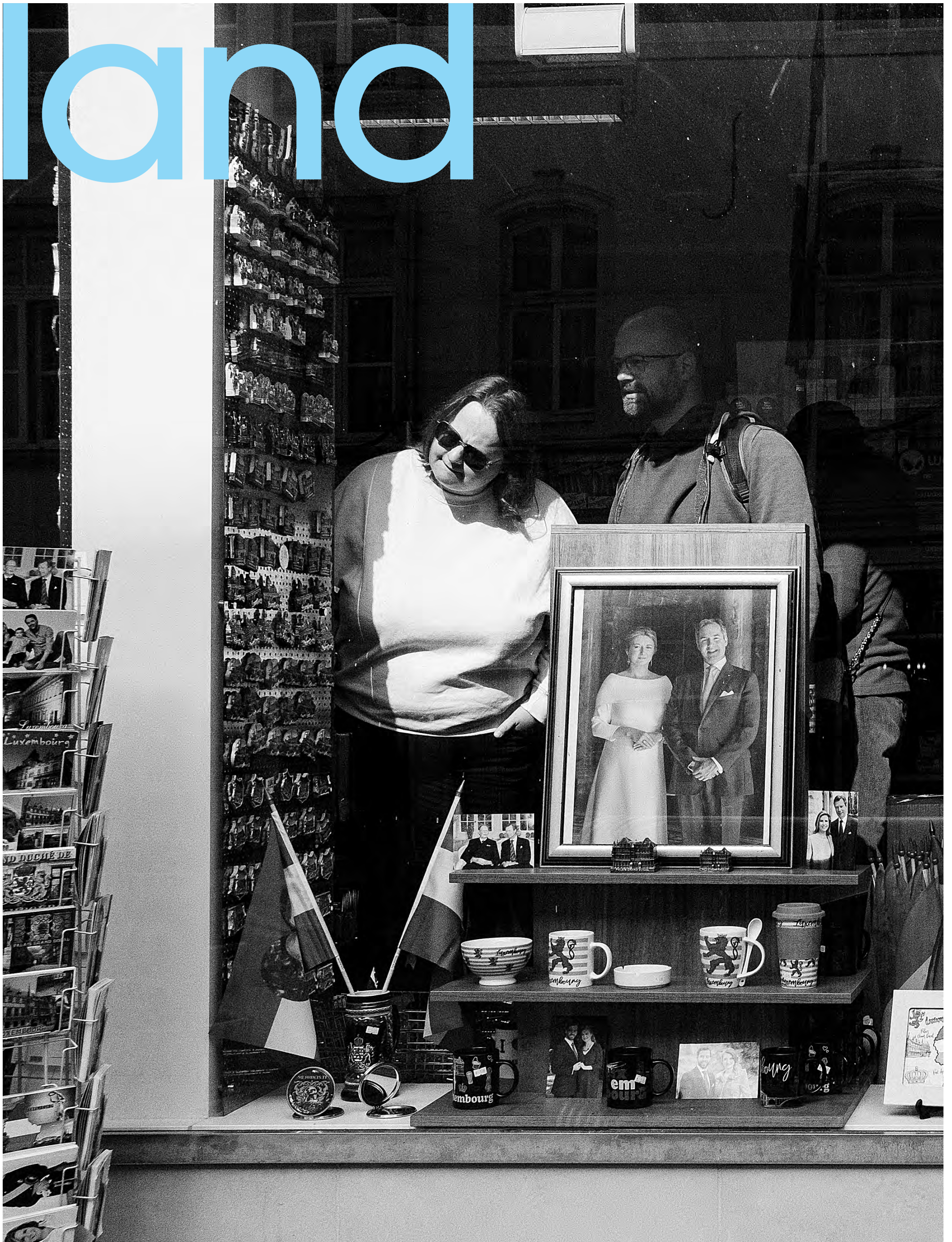




POLITIK

Der kleinstmögliche Fehler

Zum ersten Mal seit der Verfassungsrevision soll mit François Bausch ein früherer Minister vor Gericht

« Nécessaire de continuer »

Journal de bord de Nora Fellens, jeune Luxembourgeoise embarquée vers Gaza

Haha, LOL

Une demi-douzaine de députés et une ministre figurent dans le casting d'un spectacle écrit par l'ancien *ghostwriter* de Hoppen Théid. Retour sur deux traditions du cabaret politique

WIRTSCHAFT

IA, une révolution anti-jeune

L'usage de l'IA par les anciennes générations ferme la porte du marché du travail aux juniors. Un trend inquiétant documenté dans le monde entier et aussi par l'Adem

FEUILLETON

Royale Wiedergeburt

Die Monarchen aus der Nassau-Dynastie sind religiös. Vermutlich ist das naheliegend für Menschen, die die Verfassung „ein Symbol“ nennt



LEITARTIKEL

Drohgebärde

IIII Peter Feist

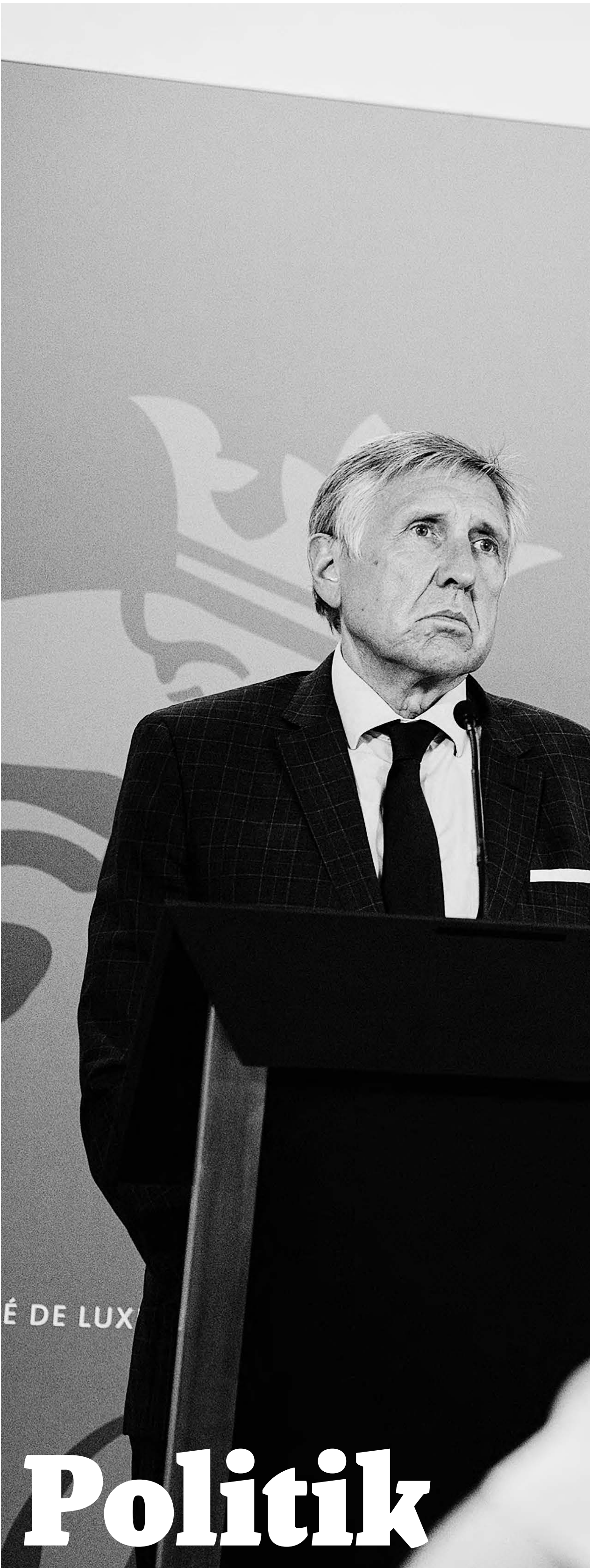
Was hätte der Ärzteverband AMMD zu gewinnen, wenn er die Konvention mit der CNS kündigt? Möglicherweise gar nichts und sogar einiges zu verlieren. Denn laut Gesetz müssen in den zwei Monaten nach der Kündigung Verhandlungen über eine neue Konvention beginnen. Gibt es sechs Monate nach der Kündigung keine Einigung, wird ein Schlichtungsverfahren eingeleitet. Führt es drei Monate nach der Ernennung des Schlichters zu keinem Resultat, muss der Minister – heute CSV-Sozialministerin Martine Deprez – über ein Règlement grand-ducal eine neue Konvention verordnen. Dann kommt Staatsmedizin. Das kann die AMMD nicht wollen.

Sie irrt sich aber nicht darin, dass die Ärzteschaft in der Gesellschaft nach wie vor eine hoch angesehene und einflussreiche Position innehat. Konflikte mit ihr werden von der Öffentlichkeit schnell als Politikversagen gedeutet. Deshalb kann die AMMD mit einer Kündigung der Konvention winken, wie sie das in den vergangenen 25 Jahren immer wieder mal getan hat. Stets brach in den Medien Panik aus, diesmal auch. Dabei liegt der AMMD viel an der Konvention. Sie garantiert einerseits Tarifautonomie mit der CNS, ein Stück „Luxemburger Modell“ also, andererseits den AMMD-Mitgliedern ihre Verdienstmöglichkeiten. Dächte der Ärzteverband ernsthaft an eine Kündigung, müsste er genau wissen, welche andere Konvention er will und das auch öffentlich sagen. Das hat er nicht getan. Ihm geht es um eine Drohgebärde. Deshalb wird nächsten Mittwoch eine AMMD-Vollversammlung auch nicht entscheiden, ob die Konvention gekündigt wird, wie manche Medien behaupten. Sondern ob der AMMD-Vorstand mandatiert wird, das zu tun, falls er es für angebracht hält.

Doch unter den gegebenen Umständen wirkt schon die Drohgebärde prächtig. Sie richtet sich weniger gegen die CNS, als gegen die Gesundheits- und Sozialministerin von der CSV. Die Umstände sind so, dass die CSV mit Premier Luc Frieden an der Spitze geschwächt ist und Ministerin Martine Deprez fast zwei Jahre nach Amtsantritt der schwarz-blauen Regierung so gut wie nichts vorweisen kann, was die gesundheitspolitischen Ziele im Koalitionsvertrag umsetzen soll. Prompt erzählt Ex-Minister Mars Di Bartolomeo von der größten Oppositionspartei (vorigen Freitag im 100,7), dass eine Kündigung der Konvention „eng Katastrof“ wäre, obwohl er es natürlich besser weiß. Kaum überraschend nutzt auch DP-Präsidentin Carole Hartmann die Gelegenheit, äußert „Versteesdemech“ für die AMMD und sagt, „mir sinn op all Fall an där Linn vum Koalitiounsaccord als DP, dass mir och wëllen déi Saachen ëmsetzen, déi mer do festgehalen hunn“. Politik ist manchmal nicht schön.

Nun steht im Raum, dass Martine Deprez bis Jahresende zum Befreiungsschlag ausholen und „Gesetzentwürfe vorlegen“ werde. Jedenfalls hat das CSV-Fraktionspräsident Marc Spautz angekündigt. Doch dass der Befreiungsschlag gelingt, ist nicht sicher. Denn was Martine Deprez nicht hat, oder zumindest noch nicht öffentlich gemacht hat, ist eine Strategie für die Gesundheitsversorgung, zu der die Gesetzentwürfe passen würden. Der Koalitionsvertrag kündigt eine Strategie an. Auf Fragen danach hat Deprez bisher nur geantwortet, es gehe ihr um „Patientenbezogenheit“. Das klingt gut, reicht aber nicht. Wie viel Staat und wie viel Markt sie im System will und warum, hat sie noch nie erklärt. Oder wie eine ausgebaute ambulante Versorgung außerhalb der Spitäler gesteuert und reguliert werden soll, damit sie einigermaßen ausgeglichen über Land funktioniert und nicht zu einem Fass ohne Boden für die CNS wird. Die AMMD würde das dem Markt überlassen. Die Ministerin muss mehr wollen.

Erklärt sie nicht, wo sie überhaupt hinwill, wozu beispielsweise Ärztegesellschaften gut sein sollen, die nur ein Mittel zum Erreichen eines Zieles sind, könnte die Auseinandersetzung noch ein Stück unschöner werden. Der Ärzteverband ist ein wichtiger, aber bei weitem nicht der einzige Akteur, der etwas will in der kleinen, aber komplexen und schon immer sehr politisierten Luxemburger Gesundheitswelt. ●



Der kleinstmögliche Fehler

IIII Peter Feist

Zum ersten Mal seit der Verfassungsrevision soll mit François Bausch ein früherer Minister vor Gericht

Im Sommer 2018 ist die erste DP-LSAP-Grüne-Regierung noch im Amt. François Bausch von den Grünen ist Minister für Nachhaltigkeit und Infrastrukturen, damit auch zuständig für die öffentlichen Bauten. Etienne Schneider von der LSAP ist Verteidigungsminister. Am 25. Juli 2018 bekommt Bausch Post von Schneider. Der Verteidigungsminister unterrichtet ihn über die seiner Ansicht nach „nécessité impérieuse d'entamer dans les meilleurs délais le réaménagement du dépôt de munitions de l'Armée situé à Waldhof“. Eine „rénovation et modernisation“ sei „désormais indispensable, sachant que les constructions ne répondent plus aux normes et standards les plus élémentaires en matière de sécurité“.

So steht es in der Anklageschrift der Staatsanwaltschaft, die die Ratskammer des Bezirksgerichts Luxemburg vergangene Woche bestätigte. François Bausch sowie dem früheren Generalstabschef der Armee, Alain Duschène, wird vorgeworfen, durch Fahrlässigkeit verantwortlich zu sein für die Verletzungen, die zwei Armeeingehörige am 14. Februar 2019 bei der Explosion einer Artilleriegranate aus dem Zweiten Weltkrieg im Munitionsdepot Waldhof erlitten; *coups et blessures involontaires*.

Ob es zum Prozess kommt, ist noch nicht sicher. Bausch und Duschène haben über ihre Anwälte gegen die Entscheidung der Ratskammer Berufung eingelegt. Darüber entscheidet die Ratskammer des Berufungsgerichts in einer nicht-öffentlichen Anhörung der beiden Beschuldigten, beziehungsweise ihrer Anwälte. Die Anhörung kann kurz sein, die ganze Prozedur aber eine Weile dauern: Das Dossier geht zunächst zum Generalstaatsanwalt. Der übergibt es einem Generalanwalt. Welcher es studiert, einen Schriftsatz anfertigt und ihn an die drei Richter der Berufungs-Ratskammer weiterleitet. Sie entscheiden, ob die Anklagen aufzuheben sind oder an die erste Instanz zur Verhandlung zurückverwiesen werden.

Dass einem ehemaligen Minister ein Strafprozess gemacht werden könnte, ist natürlich besonders spektakulär. Das gab es in Luxemburg noch nie. Es war 175 Jahre lang auch nicht einfach. Die Verfassung von 1848 erhielt einen Artikel 82, der besagte: „La Chambre a le droit d'accuser les membres du Gouvernement.“ Und einen Artikel 116, der verfügte: „La Chambre aura un pouvoir discrétionnaire, pour accuser un membre du Gouvernement, et la Cour supérieure, en assemblée générale, le jugera.“ Die genaue Prozedur sollte ein Gesetz regeln, das jedoch nicht geschrieben wurde. Die Regierung sollte möglichst ungestört regieren können. Das fiel erst im April 2022 richtig auf, als die Staatsanwaltschaft dem Kammerpräsidenten die Ermittlungsakte in der Differdinger *Gaardenhaischen-Affär* übergab und das Parlament informierte, es liege nun in seinem „Ermessen“, Anklage gegen die damalige Umweltministerin Carole Dieschbourg (Grüne) zu erheben.

Um einer Anklage in der Kammer mit ihren politischen Implikationen zuvorzukommen, trat Dieschbourg zurück. Das Verfahren gegen sie wurde später eingestellt. Die 2023 revidierte Verfassung macht die Strafverfolgung von Minister/innen einfacher. Artikel 94 legt fest: „Les membres du Gouvernement sont pénalement responsables des actes commis par eux dans l'exercice de leur fonction.“ Auch nach dem Ausscheiden aus ihrem Amt.

Damit könnte François Bausch das erste – ehemalige – Regierungsmitglied sein, das sich nach den neuen Regeln

vor einem Strafgericht verantworten muss. Sofern es zu einem Prozess kommt. Die Staatsanwaltschaft will Bausch offenbar einen kleinstmöglichen Fehler nachweisen. Einen Mangel an Voraussicht und Vorsorge, der eine Körperverletzung zur Folge hatte. Die Anklageschrift elaboriert, so ein Fehler „ne doit pas nécessairement découler de la violation d'une obligation légale ou réglementaire particulière, la norme générale s'imposant à tous“. Sodass der Fehler schon herrühren könne aus einer „atteinte, aussi légère soit-elle et quelle qu'en soit la forme, au devoir général de prudence ou de précaution, dont la loi ne définit pas le contenu“.

In anderen Worten: Am 14. Februar 2019 war etwas geschehen, und die Verantwortung dafür sei auch ganz oben zu suchen. Die Staatsanwaltschaft wirft Bausch vor, dass er das Munitionslager Waldhof nicht schließen ließ, obwohl dessen Zustand so schlecht war. Das hätte er als Verteidigungsminister anordnen können. Beginnend mit dem Brief Etienne Schneiders vom 25. Juli 2018 über Protokolle von Sitzungen mit Beamten der Bautenverwaltung bis hin zu Briefings durch den Generalstab behauptet die Anklageschrift, Bausch habe als Bautenminister der ersten blau-rot-grünen Regierung von Problemen erfahren, aus denen er als Verteidigungsminister der zweiten DP-LSAP-Grüne-Regierung hätte folgern müssen, das Lager zuzumachen.

Hätte er? Nahe liegt, dass eine solche Empfehlung von der Armee hätte kommen müssen. Auf die Frage, ob es eine gab, antwortet Bauschs Anwalt André Lutgen mit Nein. Die Staatsanwaltschaft behauptet ebenfalls nicht, dass jemand Bausch dazu geraten habe. Etienne Schneiders Brief über die dringend notwendige Renovierung beantwortete er laut Anklageschrift mit der Bitte, ihm auf dem Dienstweg mitzuteilen, welches „Programm“ zur Renovierung der damalige Verteidigungsminister sich vorstellte. Wenn die Anklageschrift Sitzungen und Treffen erwähnt, vor allem auf Beamtenebene, ist von dringenden Arbeiten die Rede. Auf die Entscheidung zur Schließung hätte Bausch demnach von selber kommen sollen.

Man kann durchaus annehmen, dass er auf Schneiders Brief hin tätig wurde. Den Gesetzentwurf zur Finanzierung der Renovierung des Munitionsdepots mit 81,5 Millionen Euro reichte er als Bautenminister am 18. April 2023 im Parlament ein. Der Motivenbericht zum Text erwähnt, die Planungen für ein neues Lager hätten 2018 begonnen. Sie seien Teil einer größeren Modernisierungsaktion der militärischen Infrastrukturen, „dont une grande partie se trouve dans un état vétuste“. Aufgezählt werden neben der Renovierung in Waldhof das „vaste programme de réhabilitation et d'extension de la caserne Grand-Duc Jean au Herrenberg“ sowie die Renovierung des Schießstands Bleesdall. Die Kaserne in Diekirch war offenbar prioritär. Das Finanzierungsgesetz dazu wurde im Sommer 2018 verabschiedet, die Bauarbeiten begannen 2022. Dem Finanzierungsgesetz für Waldhof stimmte die Kammer am 15. Mai 2024 unter der neuen Mehrheit zu. François Bauschs Nachfolgerin Yuriko Backes (DP) erwähnte in der Kammersitzung, Waldhof stehe auch im Koalitionsvertrag von CSV und DP. Planung, Gesetzgebung und Budgetierung brauchen ihre Zeit.

[Fortsetzung von Seite 3]

Vielleicht aber ist all das nicht relevant, wenn es um die Ahndung eines kleinstmöglichen Fehlers geht, der einen Körperschaden zur Folge gehabt haben soll. Dieses Prinzip ist im Strafrecht nicht neu. Betriebschefs haften, wenn sie Unachtsamkeiten ihrer Arbeiter nicht vorhergesehen und Maßnahmen zur Prävention ergriffen haben. Oder man denke an die *Hepatitis-Affär* 1998 in der damaligen Clinique Sainte-Élisabeth, die elf Jahre später vor dem Bezirksgericht Luxemburg zur Verhandlung kam. Ein Krankenpfleger hatte drei Patienten durch eine Spritzennadel vorsätzlich mit dem Hepatitis-Virus infiziert. Verurteilt wurden 2009 auch die Verwaltungsräte des Krankenhauses. Sie hätten, so das Gericht, kontrollieren müssen, ob die Klinikdirektion die nötigen Schritte ergriffen hatte, um so einen Vorfall zu verhindern.

Bauschs Anwalt André Lutgen bestreitet einen Kausalzusammenhang zwischen den Gebäuden in Waldhof und der Explosion im Februar 2019. „Es gibt keinen. Null.“ Falls man nicht nur behaupten wolle, das Unglück hätte sich nicht ereignet, wenn das Munitionslager geschlossen worden wäre, müsse man auf den Hergang des Unglücks schauen. Tödlich verletzt wurden dabei die beiden Unteroffiziere des Service de déminage de l'armée luxembourgeoise (Sedal), die mit der Granate hantierten. Schwer verletzt wurden zwei Armeeangehörige, die sich zufällig in dem Hangar aufhielten. Lutgen fragt: „Gab es einen Sicherheitsperimeter?“ Welcher verhindert hätte, dass jemand, der dort nichts zu suchen hatte, den Raum betreten konnte?

Darum scheint es in der Anklage nicht zu gehen. Oder nur insofern, als der Hangar, in dem die beiden bei der Explosion getöteten Sedal-Unteroffiziere mit der rund 80 Jahre alten US-Artilleriegranate umgingen, nicht der richtige Platz dafür gewesen sei. Was wieder zu dem überhaupt

Wird Bausch verurteilt, könnte daraus folgen, dass das für die öffentlichen Bauten zuständige Regierungsmitglied über den Zustand aller rund 3 500 öffentlichen Gebäude und Objekte immer genau Bescheid wissen muss

mangelhaften Depot Waldhof hinführt, das Bausch nach Auffassung der Staatsanwaltschaft hätte schließen müssen. Dass nicht alles ordnungsgemäß zugegangen sein kann beim Umgang mit der Granate, legt die Historie der Anklage nahe: Zunächst – da betraf sie Bausch noch nicht – hatte sie auch auf fahrlässige Tötung gelaute. Dieser Punkt wurde später fallengelassen. Die beiden Sedal-Unteroffiziere hätten ihren Tod demnach selber verschuldet. Von einer Anklage zweier im Depot diensthabender Sedal-Militärs wurde abgesehen. Zivilparteien gibt es keine in dieser Affäre, wie die Pressestelle der Justiz mitteilt.

Sodass die Anklage, was Ex-Minister Bausch betrifft, sich auf die sehr hypothetische Annahme stützt, in den elf Wochen zwischen dem 5. Dezember 2018, als er Verteidigungsminister wurde, und dem 14. Februar 2019, als die Explosion geschah, hätte von ihm erwartet werden können, das Munitionsdepot zu schließen. Weil er als Bautenminister schon in der Legislaturperiode zuvor von dessen Mängeln erfahren hatte.

Wird er verurteilt, könnte daraus folgen, dass das für die öffentlichen Bauten zuständige Regierungsmitglied über den Zustand aller rund 3 500 öffentlichen Gebäude und Objekte immer genau Bescheid wissen muss. Einschätzen kann, welche Gefährdungen für Leib und Leben sich womöglich stellen könnten, und schließen lässt, was nicht umgehend renoviert oder repariert werden kann, damit die Gefährdungen ausgeschlossen sind. Praktische Probleme dürften dabei keine Rolle spielen. Wie im Fall des Depots Waldhof etwa jenes, dass vor der Schließung die Frage hätte beantwortet werden müssen, wo die Munition nicht nur der Armee, sondern auch von Polizei, Zoll, Strafvollzug sowie der Nato Support and Procurement Agency (NSPA) sonst unterzubringen wäre. Kurzfristig, konform zu allen Sicherheitsnormen und als militärisches Objekt bestmöglich vor Angriffen geschützt. Was wahrscheinlich eine richtig große Aufgabe gewesen wäre. ●

Tag der offenen Tür
der Armee im Juli
2022. François
Bausch, Xavier

Bettel und Fernand
Etgen auf dem
Herrenberg



B L O G

POLITIK

Die LSAP war erschrocken

Wie um zu beweisen, dass es sie noch gibt, ließ die größte Oppositionsfraktion am Dienstag in einer Pressekonferenz durch die drei früheren Minister/innen Taina Bofferding, Mars Di Bartolomeo und Georges Engel bekräftigen, was Fraktionspräsidentin Bofferding in der Woche nach der *Sozialronn* vom 3. September schon zu verstehen gegeben hatte: Die Regierung habe mit dem Sozialdialog gebrochen und einseitige Entscheidungen getroffen. Ihr „Leichtsinn“ und ihre „Arroganz“ hätten die LSAP-Fraktion „erschreckt“. Aber vielleicht ist der Schrecken vorüber. Denn sie verspricht, „nie“ zuzulassen, dass „das Luxemburger Sozialmodell wegen der Willkür einer neoliberalen Regierung geopfert wird“. [PF](#)

Plainte ministerielle

« Il s’agit bien d’une usurpation de l’identité de notre ministère et nous avons déposé plainte en conséquence », répondent les services de Claude Meisch (DP) au *Land* après avoir été informés de la réception de propagande israélienne contre l’UNRWA par deux membres d’ONG luxembourgeoises. La plainte vise l’étiquette (falsifiée) « Ministère de l’Éducation nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse » apposée sur l’enveloppe contenant un rapport qui a notamment valu en novembre 2023 un boycott international de ladite agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens. Une destinataire, membre du CPJPO et professeure dans un lycée public, l’a notamment reçu au domicile de ses parents, ce qui l’a mise dans « un état

de choc », témoigne-t-elle face au *Land*. Le second destinataire, David Pereira, directeur général d’Amnesty International, l’a reçu au siège de son organisation, laquelle alerte depuis décembre 2024 sur un génocide à Gaza. Le contenu de ce rapport, réalisé par le lobby *Impact-Se* et intitulé « UNRWA Education : Textbooks and Terror », est contesté par l’agence. [PSO](#)

Neues zu den Renten

In rund zwei Wochen werde Ministerin Martine Deprez (CSV) dem Regierungsrat den Gesetzes-Vorentwurf über die Pensionsreform unterbreiten, die die Regierung am Ende der *Sozialronn* am 3. September beschlossen hat, teilte das Gesundheits- und Sozialministerium dem *Land* mit. Das ist keinesfalls früh: Premier Luc Frieden versprach einen Tag nach der *Sozialronn* in *RTL-Télé*, das Rentenpaket werde am 1. Januar in Kraft sein. Vom

Depot des Gesetzentwurfs im Parlament bis zur Abstimmung bleiben damit nur zwei Monate. Auch der „progressive Ruhestand“ wie im öffentlichen Dienst werde Teil des Vorentwurfs sein, präzisierte Martine Deprez’ Ministerium. Das ist anspruchsvoll, denn für den Privatsektor besteht bisher nur eine progressive Frühverrentung, die ganz anders geregelt ist und den Beschäftigungsfonds einschließt. Luc Frieden hatte im Fernsehen erklärt, der progressive Ruhestand aus Teilzeit und Teilrente werde zwischen Beschäftigtem und Arbeitgeber vereinbart werden müssen. Das in kurzer Zeit ausdiskutieren, wird eine technische Herausforderung, die sowohl Arbeits- als auch Sozialversicherungsrecht berührt. Vermutlich aber auch eine politische, da aus „Vereinbarung“ folgt, dass die progressive Rente nicht zu einem Recht werden soll (Foto: oh). [PF](#)



GESUNDHEIT

Nun auch in Cloche d’Or

Am Mittwoch nahmen die Hôpitaux Robert Schuman in Cloche d’Or eine Antenne für Radiologie in Betrieb, mit IRM, Mammografie, Computertomografie und klassischem Röntgen. Sie ist die zweite Antenne nach der in Potaschberg, die zum CHL gehört. Während diese als Pilotprojekt zunächst aus der Staatskasse finanziert wurde, konnte die HRS-Antenne eröffnet werden, nachdem vergangene Woche CNS und Klinikverband FHL sich nach langen Verhandlungen auf einen Berechnungsmodus zur Finanzierung von Antennen-Leistungen aus der Krankenversicherung einigten. Er gilt für sämtliche Antennen ganz gleich welcher Spitäler. Das hatte die Verhandlungen kompliziert gemacht. [PF](#)

HOCHSCHULE

In Ruhe studieren

„Modernisiert und angepasst“ würden die Beihilfen für Hochschulstudien, kündigte die Pressemitteilung nach der Sitzung des Regierungsrats diesen Montag an. Der dort gutheiene Gesetzentwurf sieht offenbar allgemeine Aufbesserungen vor, weitere Hilfen könnten an die von den Student/innen erzielten Leistungen gebunden werden. Hochschulministerin Stéphanie Obertin (DP) wird die Änderungen Mitte des Monats öffentlich vorstellen. [PF](#)

WOHNUNGSBAU

Bien défini

La bourgmestre libérale de Luxembourg, Lydie Polfer, a réagi suite à l’article du *Land* paru le 22 août dernier, dans lequel elle se montre très sceptique sur les possibilités techniques de la réalisation d’un Registre national des bâtiments et logements, qui permettrait, entre autres, de repérer les logements vides. Elle se référerait soit à Hercule, soit à Sisyphe. À la demande de l’opposition, ce sujet a été évoqué lundi dernier lors du conseil communal, puis sur les ondes de *100,7*. Lydie Polfer y réitère le besoin de définitions claires, notamment sur ce qu’est un logement vide. Pourtant, dans les communes qui disposent déjà d’une taxe communale spécifique à ces logements inutilisés (autorisée depuis la loi du 22 octobre 2008 relative à la taxe d’inoccupation des logements), il est indiqué à l’article 16 que « L’état de non-occupation d’un immeuble résulte du fait qu’aucune personne n’y est inscrite sur les registres de la population ou qu’aucune personne n’y est recensée en qualité d’occupant d’une résidence secondaire pendant une période de 18 mois consécutifs. » Voilà qui pourrait ressembler à une bonne base de travail. [EN](#)

Gilles Roths Sozialronn

Wenn sich am 13. Oktober die Krankenkassen-Quadripartite zu ihrer Herbstsitzung trifft, nimmt wie schon im Mai auch Finanzminister Gilles Roth (CSV) teil. Denn sie wird diskutieren, wie sich in der Krankenversicherung ein Milliardenloch vermeiden lässt. Eine Frage lautet, ob Ausgaben von der CNS in den Staatshaushalt verlagert werden und wie viele.

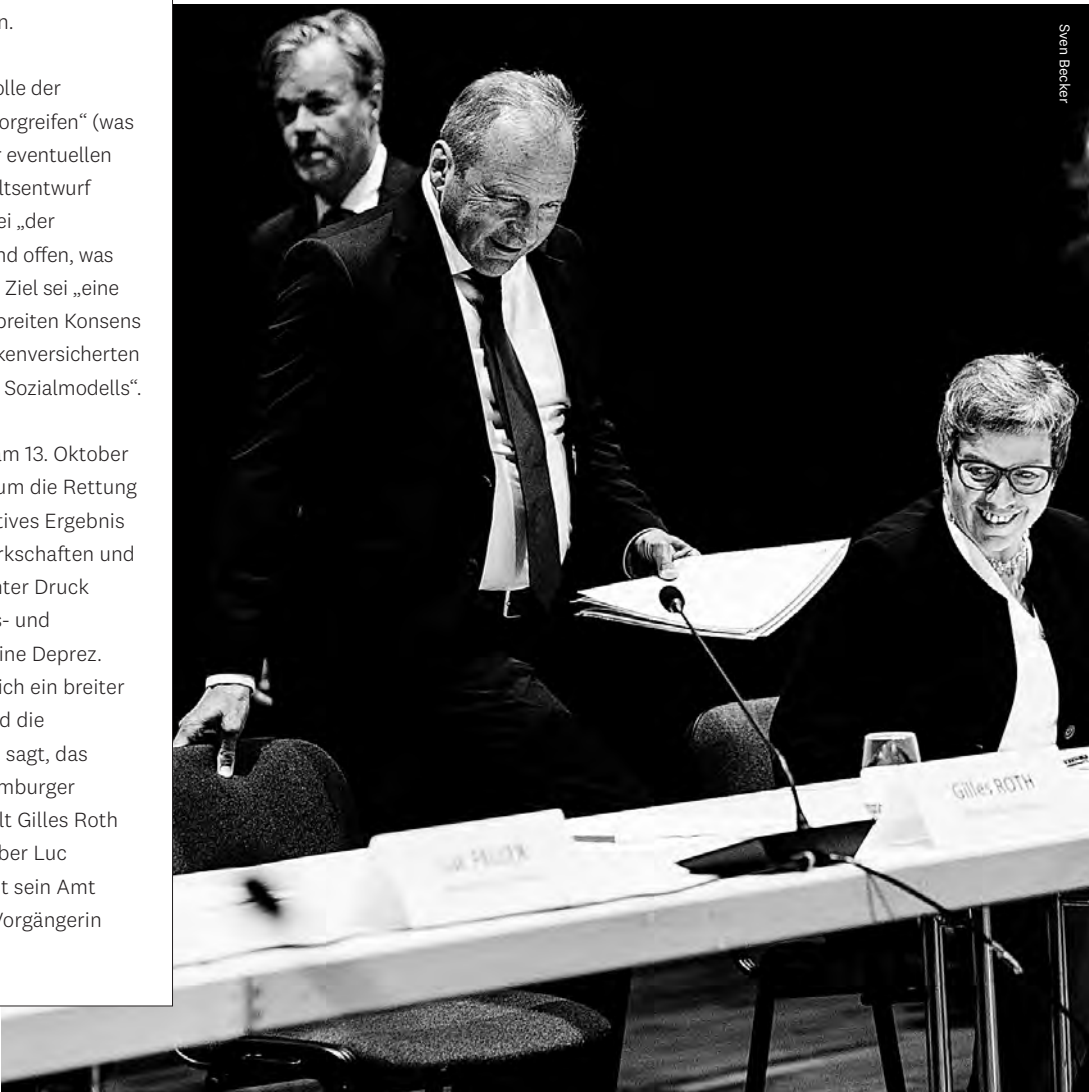
Folglich kann der Haushaltsentwurf 2026, den Roth nächsten Mittwoch im Parlament einreicht, nicht definitiv sein, sonst griffe er der Quadripartite vor. Welche diesmal unter dem Eindruck der *Sozialronnen* mit dem Premier stattfindet und mit OGBL und LCGB am Tisch, die nach der letzten Runde am 3. September eine „neue Herangehensweise“ im Sozialdialog beschlossen, weil sie das Vertrauen in die Regierung verloren hätten.

Bemerkenswerterweise äußerte das Finanzministerium sich auf eine Anfrage des *Land* nicht direkt dazu, ob je nach Ausgang der Quadripartite eine Änderung am Haushaltsentwurf

nachgereicht werde. Sondern nutzte die Gelegenheit, um Gilles Roths politischen Ansatz für den 13. Oktober darzulegen.

Der Finanzminister wolle der Quadripartite „nicht vorgreifen“ (was das kleine Detail einer eventuellen Änderung am Haushaltsentwurf einschließt). Für ihn sei „der Sozialdialog zentral und offen, was sein Resultat betrifft“. Ziel sei „eine Lösung im möglichst breiten Konsens im Interesse der Krankenversicherten und des Luxemburger Sozialmodells“.

Das zeigt, worum es am 13. Oktober auch geht: Natürlich um die Rettung der CNS und ein positives Ergebnis für die von den Gewerkschaften und dem Ärzteverband unter Druck gesetzte Gesundheits- und Sozialministerin Martine Deprez. Aber kommt tatsächlich ein breiter Konsens zustande und die Gewerkschafts-Union sagt, das erinnere sie ans Luxemburger Sozialmodell, sammelt Gilles Roth Punkte. Auch gegenüber Luc Frieden. Roth versteht sein Amt politischer als seine Vorgängerin von der DP. [PF](#)





Nora Fellens
sur le Miamia
mercredi à 17h

« Nécessaire de continuer »

IIII Édition : Pierre Sorlut*

Journal de bord de Nora Fellens, jeune Luxembourgeoise embarquée vers Gaza

31 août – 19 septembre : Préparatifs à Tunis

« Avant d'embarquer sur le bateau, le Johny M (une vedette, ndlr), j'ai passé plus de deux semaines à Tunis. Nous avons suivi des formations sur la non-violence, la gestion du stress, les médias, le cadre de notre mission, mais également sur le soutien juridique qui nous sera fourni à partir de l'interception (par l'armée israélienne, ndlr). On a également fait une simulation d'interception. Ce qui nous a permis de voir comment nous gérons le stress et comment on peut potentiellement soutenir une personne qui gère mal la situation. Ensuite, il y a eu pas mal de défis organisationnels, malheureusement. Deux fois plus de candidats qu'attendu et des navires qui rencontrent des problèmes techniques. Il a donc fallu énormément réduire le nombre de participants. Puis il y a eu deux attaques de drones dans les eaux tunisiennes. Une fois sur le Family Boat, qui est un des *lead boats* (de la flotte alors d'une cinquantaine de navires, ndlr), et la deuxième sur l'Alma, un autre *lead boat*. Cela a encore retardé le départ. Il a fallu rester très, très patient avant de savoir si on pouvait embarquer

Je pense très fort à mes proches, à ma famille. Je sais qu'ils souffrent énormément à cause de mon engagement

ou pas. Et il y a quand même eu de la place pour moi. Pendant tout ce temps, j'ai été bien accompagnée par une personne proche. J'ai donc pu couper de temps en temps. Mais ce qui aide au quotidien, c'est de se concentrer sur les raisons de sa participation au mouvement, de garder la vue sur ce qui se passe en Palestine, sur le génocide en cours. On est là pour les bonnes raisons.

20 septembre : départ

On a essentiellement préparé le bateau. Nous avons fait connaissance (douze personnes à bord, ndlr). Après douze heures de navigation, tout d'un coup, un moteur s'éteint. En pleine mer. On décide de faire demi-tour et en naviguant vers notre port de départ, le deuxième moteur coupe également. Nous voilà en détresse. Nous avons joint l'équipe à terre qui nous a redirigés vers le Centre de sauvetage en mer à Malte car nous étions dans leur zone. Malheureusement, et comme j'en ai l'habitude d'ailleurs avec mon travail de cheffe de mission de sauvetage en mer, les autorités maltaises ne nous ont pas vraiment aidés. Ils nous ont seulement transmis les numéros de téléphone d'entreprises de remorquage.

21 septembre : feuille morte

On a flotté en pleine mer, dans les eaux internationales et dans la zone de sauvetage maltaise. Ce pendant 36 heures et l'attente d'un navire de remorquage. Nous sommes restés très calmes. Nous

avons eu de la chance avec la météo et la mer. On en a profité pour créer des liens et se reposer. Enfin ceux qui n'étaient pas malades. Pas mal d'entre eux n'avaient jamais navigué.

22 septembre : redémarrage

Le remorqueur est arrivé vers midi. Les mécaniciens à son bord ont pu redémarrer un premier moteur après cinq ou six heures de travail. Le deuxième a également fini par repartir. Bonne nouvelle. On a fait le plein et on a continué notre navigation. J'ai aussi pu soutenir le capitaine grâce à mon expérience en mer. J'ai donc commencé à prendre un quart, de 3 à 7 heures du matin. J'aide à la coordination, la navigation et à la sécurité.

23 septembre : formations à bord

On a formé les personnes à bord aux situations d'urgence. On a envisagé la situation où des drones nous survoleraient, comment réagir, et ceci sur base de protocoles que j'ai établis. On a également travaillé à des situations d'incendie et d'abandon du navire. Mais aussi l'interception... sans encore rentrer dans le détail. Je ressens de plus en plus la fatigue. Je peine à récupérer le sommeil perdu lors de mon quart la nuit.

24 septembre : lendemain d'attaque

Certains bateaux ont subi de nouvelles attaques de drones pendant la nuit au sud de la Crète. Cela nous a fait réfléchir sur les intentions des Israéliens. C'est nouveau que les drones attaquent aussi loin de Gaza. Et Israël a prévenu qu'ils allaient frapper encore plus fort. On s'est posé la question de ce que cela signifiait d'être attaqué par des criminels de guerre. Ils disent que nous sommes des terroristes soutenus par le Hamas. Israël va tout faire pour nous effrayer, nous tester et nous dissuader. C'est aussi un test pour nos gouvernements. Ils savent depuis avant la mission que des ressortissants sont à bord et ils ne se prononcent pas ouvertement sur leur protection. Mis à part l'Italie, qui, après que le peuple se soit levé, a envoyé un navire. Pareil pour l'Espagne. Mais où sont les autres ? Les Israéliens nous proposent aussi de déposer l'aide humanitaire à Ashkelon et prétendent qu'ils l'achemineront ensuite. Nous ne pouvons pas faire confiance à un État génocidaire qui affame les Palestiniens. Nous restons déterminés. L'objectif est de briser le blocus et de créer un corridor pour que l'aide entre à Gaza.

25 septembre : sur le radar

Nous avons fait escale en Crète pour faire le plein et se ravitailler en eau et nourriture... quelques fruits et légumes frais. Nous avons travaillé sur la manière de rejoindre la flottille. Des gardes côtes nous attendaient sur le port. Ils ont vérifié nos passeports et posé pas mal de questions, d'où l'on venait et quelles étaient nos intentions. Ils semblaient bien savoir que, bien que notre bateau soit isolé, nous faisons partie de la flottille. D'ailleurs, lorsque nous sommes tombés en panne, les Maltais avaient identifié le Johny M comme faisant partie de la flottille Global Sumud. Nous n'avons pas pu passer sous le radar aussi longtemps qu'on le voulait.

26 septembre : jonction

Vers 6h00 ce matin, seule à la navigation, j'ai enfin vu les lumières des différents bateaux de la flotte. J'ai réveillé le capitaine et le coordinateur. C'était un moment bourré d'émotion : Voir enfin nos camarades. On n'est plus seul en mer. Je n'oublierai jamais ce moment de solidarité. Là nous sommes au mouillage. Un des principaux navires, le Family Boat, a une avarie moteur. Son équipage, composé de nombreuses personnalités, est réparti. Nous attendons la fin de la répartition. Certains ne repartiront pas. Nous sommes unis ici avec une quarantaine de bateaux.

28 septembre : transfert

L'alarme du générateur a sonné à 3h30 du matin. Je n'étais pas de garde. Je me suis réveillée et suis montée sur la passerelle. Le capitaine m'a dit : « Encore le générateur ». On a envoyé une personne dans la salle des moteurs. Mais cette dernière nous a prévenus qu'on prenait l'eau. Pas mal d'appareils électriques ont coupé. Notamment notre Starlink. On a lancé un message de détresse. Heureusement qu'on a agi rapidement. Une ou deux minutes après avoir passé les coordonnées à nos camarades, la radio a coupé. On n'avait plus aucun moyen de communiquer. Le zodiac de secours est intervenu. On a été transférés sur le *lead boat*, Alma. Là on a attendu pas mal de temps. Tout le monde n'a pas pu continuer. Je suis montée à bord d'un des deux bateaux arrivés à la rescousse.

29 septembre : flotte militaire

Sur le Miamia, c'est une équipe de gens de mer (dix personnes, ndlr). Ils soutiennent énormément les non-marins. On a vu des bateaux militaires, espagnol et turc.

30 septembre : encore un drone

La nuit a été calme. Même si un drone a suivi la flottille. Les navires militaires ont disparu. Sont-ils loin ? Nous suivent-ils encore ? De toute façon ils ne vont pas aller jusqu'à Gaza. On pense tout le temps aux gens en Palestine. On continue cette

route même si nous savons qu'à partir de ce soir nous risquons un engagement hostile de la part des Israéliens. Nous sommes préparés. Mais jamais une telle flottille ne s'est autant rapprochée de Gaza. Nous devons être prêts à tout. Il y a une énorme solidarité entre les divers bateaux. Nous savons pourquoi nous sommes là. Nous voyons déjà à quel point cette flottille a mis la pression sur les gouvernements qui jusqu'ici n'avaient pas réagi, avaient été complices du génocide. Peu importe ce qui va se passer à partir de cette nuit. Ou même peut être demain. Il ne faut pas lâcher. Il faut renvoyer des flottilles jusqu'à ce que le génocide stoppe. Je pense principalement aux Palestiniens. Je pense très fort à mes proches, à ma famille. Je sais qu'ils souffrent énormément à cause de mon engagement. Mais je reste très déterminée à ne pas accepter ce qui se passe à Gaza ou en Palestine. S'il y a interception ou pas. S'il y a emprisonnement ou pas. Ça ne va rien changer à ma détermination. J'invite tout le monde à veiller sur Gaza et la Palestine.

1^{er} octobre : coup de pression

Cette nuit, un peu avant de commencer mon quart, on a reçu l'instruction de se préparer à l'interception conformément au protocole. On a mis notre gilet de sauvetage et on s'est réunis dans le cockpit. On a attendu un petit peu. Puis la radio a annoncé qu'un premier bateau était encerclé par un navire militaire. Le même navire militaire a effectué des manœuvres similaires autour d'un deuxième bateau de la flotte,

très très proche. Puis il est parti. Avant cela on avait remarqué de nombreux drones au-dessus de nous. Mais nous sommes restés calmes. Cette nuit a été très éprouvante. On a tout de suite décidé de continuer. Mais on a évidemment compris que c'était stratégique, une tactique pour nous fatiguer. Pour qu'une intervention future soit facilitée à cause de notre fatigue. On me demande beaucoup si j'ai peur. Je n'ai toujours pas peur. J'attends les prochaines heures avec sang-froid.

On est à cent miles nautiques de Gaza. On entre dans une zone où on risque pas mal d'intervention, kidnapping, attaque... Je ne céderai pas à la violence. Je vais accepter ce qui m'attend. Nous nous rappelons pourquoi nous sommes ici. Nous chantons des chansons palestiniennes, arabes. Nous sommes forts ensemble et ça se ressent. Cela devient de plus en plus émouvant de faire partie de cette flottille. Meloni dit que ce n'est pas responsable de continuer. On n'est pas ici parce qu'on a envie de risquer notre vie, mais parce que nos dirigeants ne font pas leur travail. J'invite tout le monde à se réunir pour alerter sur ce génocide, pour l'arrêter. L'histoire nous montre que les mouvements populaires ont un impact. Peu importe ce qui nous attend aujourd'hui ou ce soir, je veux garder en tête ce que cette résistance représente. Il est absolument nécessaire de continuer. » ●

*Propos recueillis par mémos vocaux envoyés par messagerie. Semi-guidés par des questions. Extraits

Juriste engagée

Nora Fellens Huberty, Luxembourgeoise de 36 ans, est juriste de formation. Elle a été inscrite au barreau de Luxembourg entre 2016 et 2022, mais a orienté son activité vers le droit humanitaire. Elle travaille notamment depuis plus d'un an pour Sea-Watch en tant que cheffe de mission sur des bateaux de sauvetage en Méditerranée. « J'ai gagné de l'expérience en situations d'urgence en mer, de détresse en mer, dans la gestion de stress », explique-t-elle au *Land*. Nora Fellens exerçait avant cela aux frontières de l'UE, à Thessalonique en Grèce ou à Calais en France. « J'ai accompagné les personnes demandant l'asile, les personnes victimes de violences policières et les personnes en errance tout court, victimes de discrimination et d'oppression », détaille-t-elle. P.S.O

Sursaut ou effondrement

|||| Pierre Sorlut

Manifestation à Luxembourg. Plan de paix à Washington. Arrestation d'une ressortissante luxembourgeoise en Méditerranée

« Regardez-vous. Vous êtes merveilleux, » flatte le professeur et activiste palestinien Abdelfattah Abusrour dimanche en fin d'après-midi sur la place Clairefontaine où a la manifestation contre le génocide de Gaza a fini son parcours. « Qui est musulman ? Qui est chrétien ? Qui est juif ? Qui est bouddhiste ? Qui est hindou ? Qui est athée ? Nous sommes tous des êtres humains à part égale. On défend ces valeurs qu'on appelle liberté, fraternité, égalité, justice et paix », a poursuivi l'orateur. Abusrour a fondé en 1998 un centre culturel dans le camp de réfugiés d'Aïda près de Bethléem en Cisjordanie après qu'un enfant de huit ans lui a dit vouloir mourir « parce que le monde était indifférent à son sort ». « Ces enfants méritent mieux que le désespoir qu'on leur laisse », a-t-il confié dimanche. Et le nombre de manifestants dans les rues de la capitale pour faire cesser la guerre dans la bande de Gaza a, semble-t-il, redonné espoir à l'orateur, l'espoir que les gouvernements européens agiront. Ils étaient plus de 5 000 à défilé du pied des tours des institutions européennes jusqu'au bureau du Premier ministre. Avec ferveur mais sans incident.

En ce dimanche ensoleillé, l'affluence a dépassé les attentes de la cinquantaine d'ONG participantes à la plateforme Letz Act for Palestine. Les associations espéraient entre 2 et 3 000 personnes. Une vue aérienne de RTL révèle le pont rouge recouvert d'un cortège de la même couleur sur tout son long (et sur une voie). Des partis de l'opposition ont soutenu l'appel. Ont été aperçus Marc Baum, David Wagner et André Hoffmann (déi Lénk), Dan Biancalana, Marc Angel et Maxime Miltgen (LSAP) ou encore Tilly Metz, Sam Tanson et Djuna Bernard (déi Gréng). L'Union des syndicats OGBL-LCGB avait également apporté son soutien, mais on a vu peu de blousons rouges siglés et encore moins de blouses vertes du syndicat chrétien. À l'OGBL et au LCGB on assure que nombre de membres étaient bien là, pas forcément sous

leurs couleurs. Mais pas Nora Back, ni Patrick Dury, leurs représentants en chef.

Les manifestants ont notamment demandé que le Luxembourg et l'UE sanctionnent économiquement Israël. L'objectif ? Ostraciser le gouvernement Netanyahu et le contraindre à cesser les hostilités dans la bande de Gaza. Il s'agirait aussi de stopper la colonisation de la Cisjordanie, pour notamment permettre la mise en place d'un État palestinien qu'une dizaine d'États supplémentaires, dont le Grand-Duché, ont reconnu

la semaine passée. Pour redonner vie à la solution à deux États, a expliqué le Premier ministre Luc Frieden (CSV) à la tribune des Nations unies. Mais le président américain a lui soumis lundi au Premier ministre israélien un plan de paix qui relègue la perspective d'un État palestinien à l'arrière-plan. Benjamin Netanyahu l'a accepté à Washington, mais son gouvernement à Jérusalem ne valide qu'une partie de ses vingt alinéas. Ce jeudi, la réponse du Hamas était encore attendu sur un projet qui s'apparente à sa reddition. En cas d'accord, un cessez-le-feu et la libération immédiate des otages israéliens doivent suivre. Dans le cas contraire, Benjamin Netanyahu promet de « finir le travail ».

Cette semaine, l'armée israélienne a coupé l'enclave gazaouie en deux à l'issue de son offensive sur Gaza-City. Durant la nuit de mercredi à jeudi, Tsahal a également intercepté (dans les eaux internationales) la quarantaine de bateaux de la flotte humanitaire, Global Sumud. Aux alentours de 6 heures ce jeudi, la coordination de la mission a perdu le contact avec sa ressortissante luxembourgeoise, Nora Fellens. Aux dernières nouvelles, les navires israéliens encerclaient son bateau, le Miamia (voir ci-contre). « Le Luxembourg est gravement préoccupé », communique le ministère des Affaires étrangères. Le gouvernement « appelle instamment les autorités israéliennes à garantir la sécurité de l'ensemble des participants (...) et à s'abstenir de l'utilisation de la force ». Les enjeux sont immenses alors qu'approche la date tragique et symbolique du 7 octobre. ●



Une partie du cortège dimanche à Luxembourg-Ville

Gilles Kaiser

Haha, LOL

IIII Bernard Thomas

Une demi-douzaine de députés et une ministre figurent dans le casting d'une matinée de cabaret écrite par Frank Kuffer, ancien *ghostwriter* de *Hoppen Théid*. Retour sur deux traditions du cabaret politique. L'une de droite, l'autre de gauche



Oliver Haines

Frank Kuffer, ce dimanche en amont de la représentation de sa pièce de cabaret à Redange

« Elauter Promien », annonce-t-on au public : Jeff Boonen et Charel Weiler (CSV), Ben Polidori et Liz Braz (LSAP), Luc Emering (DP) et Djuna Bernard (Déi Gréng) ont fait le déplacement, ce dimanche matin, à Redange-sur-Attert, pour jouer dans *D'Kroun an der Pensioun*. Ils tiennent leur propre rôle. La ministre de l'Agriculture, Martine Hansen (CSV), arrive essoufflée sur la scène : « Sinn ech ze spéit ? Ech hunn nach dräi Bauerenhäff misste besichen ». Premiers rires. Le public vient de passer à côté de sa BMW ministérielle hybride, garée depuis un moment devant la « maison Worré ». La pièce de cabaret se joue derrière, en plein-air, dans le cadre du Kropemmannsfest. Les 250 chaises sont prises d'assaut. Plus d'une centaine de spectateurs se tiennent debout. Il s'agit de voir et d'être vu. Dans le public, les deux libéraux nordistes Eric Thill et Fernand Etgen, tout comme le député CSV Jean-Paul Schaaf. Les notables politiques sont entourés par la Wäikinnigin, la Geenzekinnigin et la Bretzelkinnigin. Bienvenue dans la Realpolitik électorale luxembourgeoise.

« D'Lat loung héich, wëll de Kropemmanns-Theater ass eng Institutioun a gehéiert zum Kropemmanns-Fest, wéi de Grand-Duc zum Lëtzebuerger Land », écrit l'auteur de la pièce, Frank Kuffer. Ce natif de Redange, ancien rédacteur en chef adjoint de *RTL-Radio*, travaille comme communicant pour la fraction CSV. Durant des années, Kuffer avait été le *ghostwriter* de « Hoppen Théid », un personnage fictif, dont les monologues, populistes à souhait, étaient diffusés sur *RTL-Télé* et dont le spectacle avait rempli la Rockhal en juin 2018. Mais ce dimanche, à Redange, le message se veut rassembleur : Il faudrait travailler « ensemble », ne cessent de répéter les acteurs-enfants, dans le rôle de porteurs de la vérité. « Mir hunn d'Ge-

« Hien huet gëschter nach vu Mallorca gepost »

meng ouni 'ech' an 'si' gefeuert. Bei eis gouf et just mir. » Applaudissements polis.

D'autres passages misent sur un humour daté et des rires gras. Un échevin s'enquiert sur le « sexy Bikini » d'une conseillère. « Eng flott Schwämm fir eis, en Altersheim fir eis Bomi an eise Bopi, an de Papp schafft an der Industriezon », dit un des enfants, sans mentionner la mère. La pièce devient carrément *cringe* lorsque l'acteur jouant Pierre Dillenbourg, « expert en société » attiré de *RTL*, arrive sur scène. Kuffer ressort les vieux clichés homophobes. « Dill-Derduerch » est joué comme une « folle » exaltée, et dotée d'un accent français. « Do proposéieren ech rosa Liichtercher ronderëm », dit-il à propos de la fontaine communale. Lorsqu'il monte sur la Vespa conduite par le « Bauer Charel », celui-ci le met en garde : « Hal dech un, mä pass op, wou s de deng Fangeren hi stéchs ». Et lorsque le dirigeant de la fanfare demande : « Ka soss kee blösen hei ? »,

voici qu'il lève la main : « Blösen ? Dach ech. Wou ? » Des passages qui, ce dimanche, font peu rire.

Pour le reste, Frank Kuffer s'efforce à un certain œcuménisme politique. Puisque des députés socialistes et écolos participent, il tente de leur offrir une répartie humoristique. La plupart de ces blagues tombent à plat. Djuna Bernard, dont c'est le deuxième passage consécutif au Kropemmanns-Theater, récite ses lignes : « Nëmme gutt, dass d'Madamm Hansen d'Schoul net kritt huet. Wann déi do esou hyperaktiv wier, da géif de Chaos vum Claude Meisch elo zum Supergau ginn ». L'ADR se voit exclue de ce folklore affable et dépolitisant. Ben Polidori explique que les députés sont « tous copains » : « An der Chamber musse mer jo alt bësse streiden, mä um Comptoir schwätze mer all déi selwecht Sprooch ». « Bal all », ajoute Liz Braz. « De Weidig-Keup schwätzen net déi selwecht Sprooch. »

L'année dernière, le Pirate Sven Clement et la socialiste Taina Bofferding ont, eux aussi, joué dans le spectacle de cabaret. (Le premier habite Redange, la seconde y a passé une partie de sa scolarité.) Tout comme l'omniprésent Fernand Etgen, dont c'était la onzième participation. La pièce avait alors été écrite par la conseillère communale Monique Kuffer, la sœur de Frank. Sa pièce fustigeait les « fake news » et moquait « les politiciens » : « Si si wéi Dauwen : Wann se ënne sinn, friessen se de Leit aus der Hand a wann si bis uewe sinn, da kacken se op d'Vollek ».

Pour l'édition 2025, Frank Kuffer intègre la question des fusions communales, ce qui lui permet de donner des rôles aux maires de Diekirch et d'Ettelbruck, Charel Weiler (CSV) et Bob Steichen

(LSAP). Échevin à Erpeldange, où le projet Nordstad bute actuellement sur l’opposition de résidents Nimby, Kuffer lance un clin d’œil à son bourgmestre qui ne pouvait en être ce dimanche : « Hien huet gëschter nach vu Mallorca gepost ». L’auteur en profite pour s’infiltrer dans sa pièce, avec cette réplique donnée à Charel Weiler : « Sâi Schäffe läit jo permanent do... Oder e steet um Comptoir ». C’est alors qu’un des acteurs lance : « Scheiss auf Fritten ! Ich will Titten ! », le titre du *Schlager* que Frank Kuffer vient de sortir sous le nom de Jim Tonic. Il aurait toujours voulu enregistrer un « Ballermann-Song », dira-t-il plus tard au *Land*. La chanson n’aurait pas créé de polémique, s’étonne Kuffer, qu’on sent presque déçu. (Elle enregistre moins de mille écoutes sur Spotify.)

La trame principale de *D’Kroun an der Pensioun* ne débute que dans la seconde partie de la pièce. Le couple grand-ducal (incarné par deux acteurs amateurs) songe à s’installer à Redange pour y passer la retraite. Or, la Grande-Duchesse n’est pas convaincue. Ils passent donc en visite officielle. Plus que Henri, c’est Maria-Teresa, présentée comme snob et mondaine, qui fait les frais des blagues. Elle perçoit Redange comme un « Baurenduerf » : « Gëtt et da wéinstens ee 4-Stären-Hotel hei, mat allem Luxe, mat Spa an esou ? ». Lorsqu’elle évoque le roi du Royaume-Uni, Charles « mat seng schrecklech Fra », un acteur lance au faux Grand-Duc : « Dann huet e jo eppes gemeinsam mat Iech, Monseigneur ». Quelques blagues visent le Grand-Duc héritier. Elles restent très gentilles : « De Jong ass 43 Joer al », dit sa mère. « Näischt ze fré fir säin éischten CDI. »

Tout finit évidemment par s’arranger. Maria-Teresa se laisse convaincre : « Esou ellen ass dat guer net hei an der Réidener Gemeng ». Le bourgmestre tient un discours, jurant « fidélité à la Cour et à la monarchie ». Le ton est soudain très éloigné du cabaret politique. Il devient presque solennel. Les vivats se succèdent sur scène. Ils sont timidement repris par le public, auquel on a distribué des petits drapeaux. Avant que le spectacle ne se termine, Frank Kuffer monte sur scène pour entonner une version punk-rock de *Un der Atert*, les députés, la ministre et les maires derrière lui.

En 2010, Frank Kuffer s’était une première fois essayé comme acteur à la Revue, le grand show de cabaret. Il dit en avoir rédigé « la moitié » dès 2013. La même année, il abandonne le journalisme pour se lancer en politique. Le CSV lui offrait une place sur sa très convoitée liste du Nord. « J’étais naïf », dira Kuffer plus tard au *Land*. « Mon but était de finir sixième. Je me disais que le CSV allait de toute manière entrer au gouvernement. » Or, Kuffer se trouve relégué à la neuvième et dernière place, sans plan b. Le CSV finit par lui offrir un job en septembre 2014.

En 2010, un nouveau personnage, incarné par l’acteur Marc Schmit, fait son apparition sur *RTL-Télé*. Chemise à carreaux, casquette plate, pantoufles : Hoppen Théid. Il restera sur antenne jusqu’en 2019. *RTL-Télé* le présente comme « notre plus fidèle spectateur ». On pourrait penser à un Slim Shady de la classe moyenne luxembourgeoise, dont Théid verbalise les ressentiments et préjugés. Or, Marc Schmit ne démasque pas la démagogie de son alter ego, il la célèbre. Comme le notait le *Tageblatt* dans une longue analyse en 2018 : « Chez Hoppen Théid, il n’existe aucune distance par rapport au personnage inventé ». Et de citer une interview que Schmit venait de donner à des lycéens : « Ich stehe voll hinter dem, was ich sage, auch wenn Hoppen Théid es anders zum Ausdruck bringt als Marc Schmit, aber der Grundgedanke bleibt der gleiche. » Par le style et le contenu, Hoppen Théid imite la section de commentaires sur *rtl.lu*. Il râle contre les radars, fustige les écolos et maugrée « eis Politiker », le tout agrémenté de lourdes pseudo-blagues sur les femmes et les homosexuels. Son crédo : « Den Théid seet, wat d’Vollek denkt ».

Les nombreux fans de Hoppen Théid voyaient surtout Marc Schmit. Or, les monologues de ce personnage fictif étaient écrits par un duo : L’instituteur retraité, Guy Wagner (décédé en 2021, à ne pas confondre avec son homonyme, le socialiste eschois et directeur du *Kulturissimo*, mort en 2016), rejoint en 2011 par Frank Kuffer. Qu’un communicant du CSV ait co-écrit l’émission de cabaret hebdomadaire ne gênait pas RTL, dit ce dernier au *Land*. « De toute manière, ils n’avaient pas le choix. Hoppen Théid avait un énorme succès. Et si l’émission existait, c’est parce que je l’écrivais avec Guy Wagner. » Frank Kuffer ne regrette rien. Il se dit ainsi convaincu que les blagues sur « le Premier homosexuel » n’auraient pas posé de problème à Xavier Bettel. Même s’il admet ne jamais lui avoir posé la question. En règle générale, il aurait très peu de retours critiques : Au Luxembourg, les gens préféreraient parler dans le dos des autres. Frank Kuffer se voit comme un *entertainer*. Son rôle ne serait pas de faire réfléchir le public, mais de le distraire : « D’Leit sollen sech gutt amuseieren ».

Marc Schmit et Frank Kuffer se sont rencontrés à la Revue. Quasiment oubliée aujourd’hui, il s’agissait d’une institution, du grand spectacle mélangeant orchestration, chorégraphies

et chansons avec des sketches potaches et politiques. Dans les années 1970 à 1990, la salle du Grand Théâtre affichait complet pour une vingtaine de soirées. Une machine à sous pour le Lëtzeburger Theater d’Eugène Heinen. Dans ses années les plus lucratives, la Revue drainait jusqu’à 18 000 spectateurs. Pour de nombreux Luxembourgeois, elle constituait la seule sortie culturelle de l’année.

Dans les années 1970 et 1980, on y sert au public une suite de sketches racistes, homophobes et misogynes. La presse de l’époque préfère des adjectifs comme « derb » et « volkstümlich ». Ce n’est qu’en 1981 que paraît, dans le *Tageblatt*, la première critique vraiment critique, intitulée « Primitiv und ’stinknormal’ ». Le journaliste Jacques Drescher y note : « Weil den Autoren offensichtlich nichts einfiel, sind die wenigen Pointen – denn gelacht werden muss ja – auch noch Konzessionen an das gesunde Volksempfinden. Was ist denn schon dabei? Hauptsache es wird gelacht – und wenn’s sein muss eben auf Kosten der ’Neger’, der dummen Kommunisten und der abnormalen Homosexuellen. » Dans une scène, précise Drescher, les acteurs de la Revue chantaient ainsi : « Mir si normal, an dat ass haut net méi normal ».

Une année plus tard, Jacques Drescher revient à la charge. Dans l’édition 1982, les sketches sont signés par un habitué de la Revue, Norbert Weber. Ce fonctionnaire au ministère de la Culture est la bête noire des milieux progressistes, qui le suspectent d’avoir été le « Luussert », c’est-à-dire le chroniqueur anonyme qui, depuis les colonnes du *Wort*, a lancé les attaques les plus violentes (voire haineuses) contre les ministres de la coalition sociale-libérale. (Le *Dictionnaire des auteurs* du Centre national de littérature note prudemment : « On ignore jusqu’à aujourd’hui s’il a utilisé le pseudonyme de Luussert ».) Dans sa critique, Jacques Drescher n’y va pas par quatre chemins : « Es ist ungeheuerlich, was Norbert Weber dem Publikum an schleimigem, reaktionärem und faschistoidem Gedankenungut zumutet ». La Revue taperait sur les faibles et les vulnérables. Dans le *Land*, René Clesse en remet une couche : « Norbert Webers trübe Sketche » exprimeraient du « blinder Minoritätenhass », même s’ils étaient applaudis par le public dans la salle. Devant le Grand Théâtre, l’Assoss, l’Asti et le MLF distribuent des tracts.

Au même moment, une scène de jeunes cabarettistes progressistes est en train de se former. Elle inclut des enseignants de gauche comme Mars Klein, Guy Rewenig, Josiane Kartheiser, Jhemp Hoscheit ou Jemp Schuster. Rewenig se rappelle d’une jeune scène (autour de la Kulturfabrik dans son cas), qui, à ses débuts, se définissait surtout contre « le monopole de la troupe Heinen » et ses « wéischt Clichéën ». Jemp Schuster résume les classiques du répertoire de la Revue d’antan : « Roter et péter », se moquer des homosexuels et faire un sketch sur « le paysan stupide descendu de l’Ösling en ville pour aller chez les filles ». À l’opposé de son éthos à lui : « Cabaret soll picken, mee ëmmer vun ënnen no uewen. » Il évoque « un boom des cabarets » au début des années 1980. Une « Entente des troupes de cabaret » est créée en 1983 ; elle comptera jusqu’à trente membres, et décernera des prix annuels. Devenu écrivain et acteur professionnel en 1985, Schuster décrit un public « averti », capable de saisir les références. « Ceux qui venaient étaient souvent ceux avec qui on était d’accord ». Et d’admettre : « On était très souvent entre nous ».

Pour renouveler ses sketches, la Revue finira par élargir son stock de ses scénaristes, tentant d’intégrer dans des structures sclérosées des auteurs de gauche comme Jay Schiltz, Josy Braun ou Jemp Schuster. La Revue finira par s’essouffler, puis par s’entredéchirer sur des questions de finances et de cachets. Une « nei Revue » verra brièvement le jour en 2018. Elle cessera ses activités au bout de deux éditions. Le cabaret progressiste connaît, lui, une éphémère renaissance au début des années 2000, avec la création de nouveaux ensembles comme Cabarenert et Makadammen. Dans le *Kéissecker*, la présidente du Mouvement écologique, Blanche Weber, avoue en 2005 sa « jalousie » par rapport à ces troupes jouant des mois durant devant des salles combles, alors que la société civile s’échine à transmettre ses analyses et messages. Mais la renaissance sera de courte durée.

La scène du cabaret est aujourd’hui relativement déserte, les ensembles n’ayant pas réussi à se renouveler et à se rejoindre. Ce déclin est lié à la fin du vieux Luxembourg, qui avait été l’objet de la critique : L’hégémonie du CSV, la prééminence de l’Église, l’autorité du *Wort*, le respect du trône. La césure politique de 2013 marque donc également une rupture pour le cabaret progressiste porté par la génération des baby-boomers. La cheville ouvrière de Cabarenert, Jay Schiltz, se voyait par exemple dans la situation délicate de critiquer un gouvernement, dont son épouse, Francine Closener (LSAP), faisait partie.

Contacté par le *Land*, l’acteur et metteur en scène trentenaire Jacques Schiltz parle d’un segment « négligé ». Il regrette que peu de ses collègues professionnels jouent encore des soirées de cabaret. Celles-ci auraient acquis une mauvaise réputation : « Cela a une connotation provinciale, un arrière-goût réactionnaire ». Schiltz se produit actuellement dans *Kleng Ligen iwwer Onofhängegkeet*, une soirée de cabaret qui déconstruit les grands événements du récit national. Il constate que les représentations (jouées dans les centres culturels régionaux) attirent un public spécifique : « Quand on met ‘cabaret’ sur l’affiche, cela se remplit étonnamment vite. » Schiltz pointe les nouvelles formes qu’a prises le cabaret politique : « Combien de gens tirent l’essentiel de leurs informations de Jan Böhmermann, Jon Stewart ou Stephen Colbert ? »

La satire politique, de droite comme de gauche, s’est en partie reportée sur l’espace digital et s’exprime sur des « Laber-Podcasts » (*Eklär&Laach*), les réseaux sociaux ou des chaînes Youtube (*Hannert dem Mount*). Mais c’est le collectif Richtung 22 (R22) qui a perfectionné le créneau de la guérilla satirique et des actions provoc. Même si R22 n’a jamais revendiqué le terme, ses premières pièces se plaçaient bien dans la veine du cabaret politique. Basées sur des recherches extensives, elles ont démonté le Freeport (2014), le *nation branding* (2015), le *space mining* (2016), l’histoire coloniale (2021) ou, en 2024, la concession de RTL. (Le collectif assure une fois par mois les pages « Hannerland » du *Land*.) Pour le « Trounwiessel », R22 posera une piste audio « alternative » sur le livestream officiel, un projet baptisé *Free Willy V*. Guy Rewenig pense reconnaître l’état d’esprit qui présidait à ses propres débuts. L’auteur vétéran ne tarit pas d’éloges : « Ils ne se laissent pas acheter. Je trouve cela impressionnant. Ça fait chaud au cœur. » ●

Scène de *D’Kroun an der Pensioun*, avec les acteurs jouant la Grande-Duchesse, le Grand-Duc, Pierre Dillenburg et le « Bauer Charel »



ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Entspannt

Vor zwei Wochen nahm der Staat eine Anleihe über 2 500 Millionen Euro auf. CSV-Finanzminister Gilles Roth erklärte: „Die Anleihe war geplant. Sie soll uns mittelfristig ein Liquiditätspolster verschaffen, insbesondere um ein Haushaltsdefizit zu decken, das bis Ende 2025 entstehen könnte“ (*Luxemburger Wort*, 22.9.25).

Dem CSV-Abgeordneten Gilles Roth waren Liquiditätspolster zuwider: „An ech erënneren do un den Artikel fënnef aus dem Kontabilitéitsgesetz vun 1999: „Les recettes provenant de l’émission d’emprunts ne peuvent servir qu’au financement de projets d’investissements de l’État““ (14.12.22).

Zwischen 2019 und 2021 hätte der Staat billig investieren können. In den Wohnungsbau, den Klimaschutz. Damals waren Staatsanleihen zinslos. DP, LSAP, Grüne hätten die Gelegenheit nutzen können, um massiv Geld zu leihen. Sie hatten Angst vor den Austeritäts-Aposteln der CSV, der Zentralbank, des Rechnungshofs. Die neue Anleihe kostet den Staat 2,9 Prozent Zinsen: 72,5 Millionen Euro jährlich.

Ein Liquiditätspolster ist vonnöten. In der Erklärung zur Lage der Nation kündigte Premier Luc Frieden an, „net bis 2030 ze waarden, mee dat Zwee-Prozent-Nato-Zil bis Enn dës Joers ze erreechen“ (13.5.25). Der Militärhaushalt für 2025 sah Ausgaben von 723,5 Millionen Euro vor. Zwei Prozent des Bruttonationaleinkommens machen 1 200 Millionen aus: Plötzlich wird eine halbe Milliarde mehr gebraucht.

Gemessen am Bruttoinlandsprodukt erhöht die neue Anleihe die Staatsschuld auf 27,2 Prozent. Im Vergleich zu anderen Staaten ist das lächerlich gering. Weil der Staat seine Dienste anbietet bei der globalen Umverteilung von Jenny a Männi zu Jeff Bezos. Und sich dabei an der Steuerbemessungsgrundlage anderer Staaten gütlich tut.

Trotzdem steigt die Staatsschuld. Seit dem Ende der Covid-Krise vor drei Jahren stagniert die Wirtschaft. In der Erklärung zur Lage der Nation kündigte Luc Frieden einen „defense bond“ an: eine Kriegsanleihe. Zudem versprach er: „Zur Mitte der Legislaturperiode wird es zu einer weiteren Senkung der Körperschaftssteuer kommen“ (*Luxemburger Wort*, 17.9.25). Die Hochrüstung, die Abschaffung der Einkommensteuerklassen, die Senkung der Körperschaftsteuer, die Bezuschussung von Rentenversicherung, Krankenversicherung vereiteln einen ausgeglichenen Staatshaushalt. Das Defizit wird finanziert mit aufgeschobenen Investitionen, Buchhaltungstricks – und mit Anleihen.

Deshalb muss eine heilige Kuh der Haushaltspolitik geschlachtet werden. Nach der Bankenrettung 2008 wuchs die Staatsschuld. Alle Parteien wollten sie auf 30 Prozent des Bruttoinlandsprodukts begrenzen. Die Hälfte des von den Maastrichter Kriterien erlaubten Satzes. Um dem Finanzkapital Orthodoxie, Stabilität zu demonstrieren. Den Lohnarbeitenden die Maßlosigkeit sozialer Forderungen.

Sanft bereitet Gilles Roth das Publikum auf das Ende des 30-Prozentlimits vor: „Die 30 Prozent-Grenze ist keine rote Linie. [...] Und nur weil wir diese Marke vorübergehend überschreiten würden, würden uns die Ratingagenturen nicht automatisch herabstufen“ (*Luxemburger Wort*, 22.9.25).

Vor solcher Disziplinlosigkeit warnte einst der Abgeordnete Gilles Roth: „De Plaffong vun den 30 Prozent“ sei „mat der OCDE vu Paräis, mat dem FMI vu Washington a virun allem mat de Ratingsagencen esou festgehalten. [...] An en Opgi vun den 30 Prozent, seet och ganz kloer de Bréif, dat wier en Opgi vun der Budgetdisziplin“ (14.12.22).

Als Abgeordneter verlangte Gilles Roth von DP, LSAP, Grünen „d’Nees-Aféierung vun enger sougenannter „norme budgétaire““. Um die Ausgaben „un de Wirtschaftswuesstum, un d’Inflatioun an och un d’Einnamen“ zu binden (14.12.22). Dann müssten Rüstungsausgaben, Steuersenkungen durch Kürzungen in anderen Ressorts finanziert werden. Wozu die Regierung sich seit dem 28. Juni kaum noch traut. Luc Frieden kündigte eine „entspannte Klimapolitik“ an. Statt einer Haushaltsnorm versucht sein Finanzminister eine entspannte Budgetpolitik. ● ROMAIN HILGERT

Zunehmender Konsens

|||| Sarah Pepin

Erstaunliches ist derzeit im Großherzogtum zu erleben. Eine neoliberale Mitte-Rechts-Koalition wird allem Anschein nach zustimmen, die „Freiheit“ zum Schwangerschaftsabbruch in der Verfassung zu verankern, nachdem das ein Abgeordneter der Linken vorgeschlagen hat. Sollte die Zweidrittel-Mehrheit sich im Parlament finden, und die Zeichen stehen dafür, wird Luxemburg nach Frankreich als zweites Land dieser Welt fortschrittliche Schlagzeilen über den Erdball verteilen, während ein Abbruch im Nachbarland Deutschland grundsätzlich noch immer strafbar ist.

Hierzulande verlagerte die Diskussion sich schnell vom Schwangerschaftsabbruch an sich, der durch das Gesetz von 2014 geregelt wird, auf verfassungsrechtliche Termini. Denn Marc Baums (Linke) Vorschlag ohne Weiteres anzunehmen, hätte für CSV-Premier Luc Frieden einen weiteren Gesichtsverlust bedeutet. Als Frieden demnach die Formulierung „Freiheit“ der eines „Rechts“ vorzog, war das Teil des politischen Spiels, das Marc Baum angezettelt hatte. „Ech loossen et gäre rutschen, wann et da besser rutscht. Mir geet et ëm d’Saach“, sagte Baum im „Kloertext“ in *RTL-Télé* vergangene Woche.

Nachdem DP-Parteipräsidentin Carole Hartmann erklärt hatte, die Liberalen stünden einem neu formulierten Text positiv gegenüber, lag der Ball bei der CSV. Sie beriet darüber am Montag in ihrem Nationalrat und kam zu einem Konsens einer „großen Mehrheit“, die sich mit der neuen Formulierung anfreunden könne, sagt Françoise Kemp, Co-Generalsekretärin. Es habe unterschiedliche Meinungen gegeben, die aber „nicht geschlechtsspezifisch“ gewesen seien.

Die CSV-Abgeordnete Nancy Kemp-Arendt gibt an, sie werde die neue Formulierung mittragen, auch wenn es ihr „ein bisschen wehtut“ und sie sich „ein wenig durchkauen musste“. Auch Jean-Paul Schaaf ist einverstanden, tut sich jedoch schwer mit der „Überbewertung“: „Man braucht nicht in Panik zu verfallen. Es gibt keinen dringenden Notfall, keine Partei rechts von der ADR, die den Abbruch infrage stellt.“ Jeff Boonen wiederum, der den Vorschlag ebenfalls mittragen will, hat sich die Frage gestellt, wie viele Details man in die Verfassung schreiben soll. Er findet es schade, wie persönlich über jene hergefallen wird, die sich kritisch äußern. Womöglich wird die Entscheidung die einst in gesellschaftspolitischen Fragen wie Abtreibung konservative Volkspartei 2028 Wäh-

lerstimmen kosten. Aber: „Die Welt verändert sich, Parteien auch“, sagt Françoise Kemp.

Die Abgeordneten halten den Ball flach. Bisher tanzt niemand aus der Reihe. Der einzige, der sich bisher offen gegen die Einschreibung ausspricht, ist Gérard Schockmel von der DP. Dadurch hat er sich den Groll junger Feministinnen, aber auch von Frauen in der eigenen Partei, wie Barbara Agostino, zugezogen. Gegenüber dem *Land* erläutert er seine Position. Er sei nicht gegen Frauenrechte, sondern für das Recht auf Leben, das als Teil der Menschenrechtskonvention über allem stehe. Für die junge Generation seien die Frauenrechte „der heilige Gral“. Wer sie infrage stelle oder diskutieren wolle, komme einem Häretiker gleich. Dieser Reflex sei „nicht normal“. Wir existierten heute alle, „weil jemand uns am Leben gelassen hat“. Schockmel benutzt öfter den Begriff Verantwortung, erklärt seinen „tiefen Respekt vor der Ordnung des Universums und dem Leben“. Glücklich sei er nicht, sondern Agnostiker.

Eine Petition gegen die Einschreibung wurde bis Mittwochabend 1 005 Mal unterschrieben. Mehr als drei Viertel der Unterschriften sind anonym. Nächsten Montag wird im parlamentarischen Institutionenausschuss über das „Wording“ eines finalen Textes diskutiert. ●



IIII Erwan Nonet

« Nous nous trouvons face à un paradoxe cynique : nous formons des générations surdiplômées pour des emplois qui n'existeront plus. Anthropic (l'entreprise qui a créé l'IA Claude, ndlr) prédit que cinquante pour cent des emplois juniors en col blanc disparaîtront d'ici cinq ans. Dans la technologie, certaines entreprises ont remplacé des équipes de 75 personnes par un seul data scientist et son IA », soutient face à *Land Maxime* Derian, expert en digitalisation et gestionnaire de projets Digital Wellbeing pour le ministère de l'Éducation nationale.

Le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers de l'informatique augmente. En décembre 2024, il avait plus que doublé par rapport à fin 2022. Parmi eux, 77 pour cent sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et cinquante pour cent ont obtenu un master ou un doctorat.

L'IA plus efficace que les juniors

...

[Suite de la page 11]

Selon l'administration de l'emploi, l'IA est bien une des causes principales de ce renversement de tendance. « La prolifération des outils 'low code' et 'no code' permet déjà à des non-spécialistes de réaliser certaines tâches de développement ou d'automatiser des processus auparavant réservés aux experts [...]. Ces gains de performance pourraient à terme réduire la demande pour certains profils, notamment les développeurs juniors. »

Maxime Derian critique cette situation : « Les entreprises qui jouent ce jeu myope se tirent une balle dans le pied. Sans pipeline de talents, qui prendra la relève ? Il faut urgemment redessiner les postes juniors : moins d'exécution pure, plus de curation d'IA, d'analyse critique et d'innovation. L'IA doit augmenter l'apprentissage, pas le détruire. »

Ce que l'Adem perçoit au Luxembourg a aussi été documenté dans une étude publiée le 26 août dernier par trois chercheurs de l'université de Stanford (« Canaries in the coal mine, Six facts about the recent employment effects of artificial intelligence »). Ce travail a été mené en s'appuyant les données administratives du plus grand logiciel de paye des USA. Il intègre entre 3,5 et 5 millions d'employés entre janvier 2021 et juillet 2025, travaillant dans plusieurs dizaines de milliers d'entreprises.

Leur première observation : « L'emploi des développeurs de logiciels âgés de 22 à 25 ans a diminué de plus de vingt pour cent par rapport à son pic de 2022 ». À l'opposé, « les tendances d'emploi pour les travailleurs plus expérimentés dans les mêmes professions, et les travailleurs de tous âges dans les professions moins exposées, telles que les aides-soignants, sont restées stables ou ont continué à croître. »

En fait, plus les professions sont liées à l'IA et plus les jeunes en sont exclus. « Pour les deux quintiles d'exposition les plus élevés (à l'IA, ndlr), l'emploi des 22-25 ans a diminué de six pour cent entre la fin 2022 et juillet 2025, tandis que l'emploi des travailleurs âgés de 35 à 49 ans a augmenté de plus de neuf pour cent. » L'étude, qui fait la distinction entre les usages automatisant (qui se substitue au travail) et les usages augmentatifs (qui le complète) de l'intelligence artificielle, montre que ce sont les emplois d'entrée de gamme qui ont diminué.

Pour ces métiers, l'IA est plus efficace, plus rapide et plus performante que de jeunes employés. Dans son *Zoom Emploi*, l'Adem exprime son inquiétude : « Il devient de plus en plus difficile d'intégrer les profils juniors. »

Dans le podcast du *New York Times* « Big Tech told kids to code, the jobs didn't follow », publié mardi dernier, la journaliste spécialisée du média américain Natasha Singer explique qu'aux États-Unis, les jeunes diplômés des filières informatique ou d'ingénierie informatique connaissent des taux de chômage particulièrement élevés, alors qu'ils étaient censés détenir le 'ticket gagnant' de la vie américaine », commente-t-elle. « Cela représente une rupture dans la promesse faite par les dirigeants de la technologie à des millions d'enfants au cours de la dernière décennie.

« Cette stratégie constitue un suicide collectif à moyen terme. Comment former les experts de demain si nous supprimons leurs terrains d'apprentissage ? Les baby-boomers partent massivement à la retraite, mais nous n'arrivons plus à transmettre l'expérience faute de postes d'entrée. Nous, générations X et Y, risquons de préempter toutes ces nouvelles tâches augmentées par l'IA sans déléguer aux générations Z et Alpha », avance Maxime Derian.

Le coding à l'école

Singer rappelle l'engagement pris par la Silicon Valley au début des années 2010 : « On a vu les leaders de la tech affirmer publiquement que la place économique et technologique des États-Unis était menacée parce qu'on n'enseignait pas assez l'informatique au lycée et pas assez d'étudiants étudiaient la programmation. » Évoquant la concurrence indienne, notamment, ils ont fait pression pour que l'informatique s'installe massivement dans le système éducatif.

Mais la technologie évolue beaucoup plus vite que les systèmes éducatifs. « Si l'école s'ajuste sur les injonctions du secteur, le temps que la formation s'adapte, le marché aura déjà bougé. [...] Il faut se rappeler que l'éducation est faite pour les besoins à long terme des élèves, pas pour les modes ou propriétés changeantes d'un secteur économique », interpelle Singer.

Au Luxembourg aussi, l'institution scolaire s'est lancée avec énergie dans l'apprentissage du codage et des processus informatiques. Le 12 octobre 2020, le ministre de l'Éducation nationale Claude Meisch (DP), initiait le programme Einfach kodieren, lancé cette année-là pour le cycle 4. Dès la rentrée suivante, le *coding* intégrait de manière transversale toutes les classes de l'enseignement fondamental. « J'ai voulu cette réforme pour assurer que chaque enfant et jeune puisse acquérir les compétences pour comprendre le monde digital et y jouer un rôle actif. Le *coding* est la langue du XXI^e siècle ! », déclarait alors le ministre en visite à l'école Gellé, à Bonnevoie.

Le 17 mai 2021, il présentait le nouveau cours de Digital sciences, introduit pour les classes inférieures de 18 lycées pilotes de l'enseignement secondaire général et classique pour les élèves de 7^e. Suite de l'initiative précédente, il appuyait : « Quand tout change dans notre monde, l'école ne peut certainement pas restée figée. Digital sciences, c'est une réponse à l'école de la digitalisation de notre vie et de notre environnement de travail. »

Pour Maxime Derian, ces initiatives restent porteuses de sens, même s'il est clair que le codage ne sera pas l'alfa et l'oméga de l'employabilité. « L'IA n'est ni magique ni une finalité. Il faut bien sûr continuer l'apprentissage du codage pour apprendre à la créer et la faire évoluer. Elle est comme le latin pour les ecclésiastiques ! »

Lundi, le ministre du Travail Georges Mischo (CSV) a répondu à une question parlementaire de Fred Keup (ADR) portant sur les effets de l'IA sur le marché du travail. Il surprend en affirmant que « la structure spécifique du marché du travail luxembourgeois, marqué par une forte proportion de postes

« les jeunes diplômés des filières informatique ou d'ingénierie informatique connaissent des taux de chômage particulièrement élevés, alors qu'ils étaient censés détenir le 'ticket gagnant' »

Natasha Singer, journaliste au New York Times

qualifiés dans les services, laisse à penser que l'IA entraînera surtout une transformation des compétences requises plutôt qu'une suppression massive d'emplois. » Plus loin, il indique que selon « une étude d'Implement Consulting Group (juin 2024), seuls environ six pour cent des postes pourraient être directement remplacés, 72 pour cent transformés et 22 pour cent peu affectés. » Six pour cent de postes supprimés, la proportion n'est pas anecdotique.

Ces dernières années, l'IA est devenue le nouveau marronnier des périodes d'examen. Les exemples d'étudiants suspectés d'avoir triché en utilisant une intelligence artificielle reviennent dans les médias. De plus en plus, l'opinion stigmatise les jeunes, coupables de ne plus savoir apprendre, d'utiliser ces nouveaux outils pour faire leurs devoirs à la place.

Dans cette opposition entre les générations, il s'avère donc que les anciennes générations ne tiennent peut-être pas le beau rôle. Maxime Derian craint que nous assistions « à l'émergence d'un apartheid générationnel silencieux qui menace l'avenir même de nos sociétés. Générations Y, X et baby-boomers : à force de tirer l'intelligence artificielle à notre profit, nous risquons d'installer une gérontocratie mortifère. La jeunesse doit être le relais qui reprend le flambeau, pas une variable d'ajustement sacrifiée sur l'autel de notre confort hédoniste ou de notre productivisme forcené. »

Il propose une méthode : « La question n'est plus vraiment de savoir si l'IA va transformer l'emploi, mais si nous aurons le courage de construire volontairement des ponts générationnels plutôt que des murs. Il est encore temps de choisir la sagesse plutôt que l'intelligence sous toutes ses formes (naturelle, artificielle). »

En attendant ce changement de *mindset*, faut-il s'étonner que les réponses apportées par le marché pour solutionner l'intégration des juniors dans la matrice passent par davantage de précarisation ? Dans la tech, les stratégies d'évitement d'embauches (recours aux stages longs, contrats courts, externalisation...) n'ont jamais été aussi nombreuses. ●



Zucmania

IIII Georges Canto

Face aux déficits budgétaires, il est envisagé de mettre les ultra-riches à contribution. Le régime des holdings est visé

Le 26 septembre, le nouveau Premier ministre français Sébastien Lecornu a finalement fermé la porte à toute instauration d'une « taxe différentielle de deux pour cent sur le patrimoine des ménages les plus riches » et tout retour de l'impôt sur la fortune (supprimé en 2017). Sa décision, prise après plusieurs semaines d'un intense battage politico-médiatique, a aussitôt fait retomber le soufflé de la « taxe Zucman », mais le projet pourrait ressurgir en cas de changement de majorité (ou de président). Les pays voisins ont suivi avec attention le débat, car certains d'entre eux pourraient être tentés par une taxation des patrimoines des particuliers les plus aisés.

Selon l'OCDE, dans les pays développés, les prélèvements fiscaux sur les ménages reposent sur trois piliers principaux : l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales et les taxes sur la consommation (la TVA, en Europe). L'impôt sur le revenu, qui produit plus du quart des recettes fiscales sur les ménages des pays à hauts revenus, est fortement progressif avec des tranches marginales parfois supérieures à cinquante pour cent pour ceux qui gagnent le plus. En revanche les impôts sur le patrimoine sont, soit inexistant dans un grand nombre de pays, soit limités aux taxes sur la détention de biens immobiliers. Dans l'UE, les impôts fonciers, très variables d'un pays à l'autre, pèsent assez peu en moyenne : 4,7 pour cent des recettes fiscales, avec des proportions comprises entre cinq et neuf pour cent en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, au Luxembourg et au Portugal, contre 2,5 pour cent seulement en Allemagne.

Si les impôts sur les patrimoines sont si peu répandus, malgré leur popularité dans l'opinion, c'est d'abord parce que les rentrées fiscales issues des autres sources sont suffisantes, mais aussi en raison de leur conception, de la difficulté de leur mise en œuvre et de leurs « effets secondaires ». Taxer la valeur d'un patrimoine alors que les revenus qui en sont issus (loyers, dividendes et intérêts, plus-values) sont déjà soumis à l'impôt revient à une double imposition. Les impôts sur le patrimoine nécessitent une évaluation régulière de la valeur des actifs, et des contrôles, générant un coût administratif élevé. Ils sont réputés « plomber » l'attractivité d'un pays et provoquer les départs de résidents aisés. Pour couronner le tout ils sont d'un rendement médiocre. En France lors de sa dernière année d'existence en 2017, l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), créé par un gouvernement de gauche en 1982, n'a représenté que 1,35 pour cent des recettes fiscales. En cause, les nombreuses exonérations et abattements (les actifs professionnels en étaient exclus, tout comme la résidence principale et les œuvres d'art) et les mécanismes d'évitement élaborés par les assujettis, d'autant plus faciles à mettre en place que l'ISF n'existait qu'en France. À partir de 2018, il a été remplacé par l'Impôt sur la fortune immobilière, tout aussi peu productif (0,67 pour cent des recettes).

Dans ces conditions pourquoi est-il tant question, et pas seulement en France, d'instaurer ou de rétablir un impôt sur le patrimoine ? La première raison est très terre-à-terre. Comme l'indiquait le rapport de l'OCDE sur la taxation dans le monde publié le 11 septembre (*d'Land* du 19.09.25), tous les États développés sont à la recherche de nouvelles recettes pour faire face à l'accroissement des dépenses publiques qui se profile, en lien notamment avec le vieillissement des populations. La seconde

correspond à la forte exigence de justice sociale exprimée au moment où dans de nombreux pays l'heure est à la réduction des déficits publics et de l'endettement. C'est le cas en France, où il est apparu que l'impôt sur le revenu n'était pas aussi progressif qu'on l'imaginait. Une étude de 2023 a montré que le taux effectif d'imposition, tous impôts directs compris, augmentait jusqu'à des niveaux élevés de revenus (environ 180 000 euros annuels pour une personne seule) atteignant 46 pour cent en moyenne, avant de tomber à moins de vingt pour cent pour les revenus les plus hauts. La progressivité de l'impôt touche en effet surtout les revenus du travail, minoritaires chez les plus riches, alors que les revenus du capital, majoritaires, sont moins taxés : ainsi les avoirs financiers ne supportent qu'une « flat tax » de trente pour cent.

De plus, dans ce pays où les dix pour cent les plus favorisés gagnent en moyenne 7,3 fois plus que les dix pour cent les plus modestes, le patrimoine moyen du décile le mieux doté est 163 fois supérieur à celui du décile le plus pauvre : des inégalités 22 fois supérieures alors que les revenus sont très taxés et les patrimoines très peu. C'est dans ce contexte qu'est apparue la désormais célèbre « taxe Zucman », du nom de son promoteur, un jeune universitaire disciple de Thomas Piketty. Gabriel Zucman a publié pour la première fois l'idée d'une taxe sur les grandes fortunes dans son ouvrage de 2013 intitulé *La richesse cachée des nations* et en a développé l'idée en 2019 dans *Le triomphe de l'injustice*, co-écrit avec le franco-américain Emmanuel Saez.

La taxe Zucman consisterait à s'assurer que les « ultra-riches », soit les 1 800 foyers ayant un patrimoine supérieur à cent millions d'euros, paient des impôts annuels correspondant à au moins deux pour cent de la valeur de leurs actifs. La France serait le seul pays au monde à l'instaurer. Sa principale caractéristique est que son assiette englobe la totalité des patrimoines, intégrant les œuvres d'art, les résidences principales et surtout les actifs professionnels. La perspective de voir taxer « l'outil de travail » a provoqué une mobilisation inédite des milieux d'affaires, avec à la clé de violentes attaques *ad hominem*. Ainsi dans le *Sunday Times* du 20 septembre, Bernard Arnault, président du groupe de luxe LVMH, a qualifié Gabriel Zucman de « militant d'extrême gauche » dont l'idéologie « vise la destruction de l'économie libérale ». Le président de l'association familiale Mulliez (enseignes Auchan, Decathlon etc.) évoque quant à lui « une perte de discernement qui mélange patrimoine entrepreneurial et richesse personnelle ».

Le 14 septembre, plusieurs acteurs de la « tech », les plus concernés, ont publié une tribune faisant valoir que dans leur secteur « les valorisations des entreprises sont théoriques et les actions, illiquides », se déclarant incapables de payer la taxe, sauf à céder une part du capital pour pouvoir le faire, ce qui caractérise juridiquement un « impôt confiscatoire ». Pour éviter cet écueil, Zucman a jugé possible de payer la taxe en donnant des actions à l'État, suscitant ainsi la crainte d'une « nationalisation rampante ». Au passage, cette solution de « paiement en nature » ne se traduirait par aucune rentrée fiscale supplémentaire, ce qui pose la question du rendement de la taxe. Selon Gabriel Zucman sa taxe pourrait rapporter vingt milliards d'euros par an. Un montant non négligeable dans l'absolu mais faible par rapport aux besoins de financement (le déficit budgétaire



L'hôtel de luxe, la Villa Petrusse

Sven Becker

La progressivité de l'impôt touche surtout les revenus du travail, minoritaires chez les plus riches

français était de 175 milliards en 2024). Et, en raison des mécanismes de contournement qu'elle occasionnerait, et des risques avérés d'exil fiscal des assujettis, des experts ont calculé qu'à peine cinq milliards seraient collectés en pratique. Beaucoup de bruit pour peu de choses.

Malgré cela, la taxe Zucman est plébiscitée par le grand public, avec un taux d'adhésion de 75 pour cent. Certains chefs d'entreprises s'y sont ralliés. « Les richesses sont de plus en plus concentrées, il faut que des symboles tombent pour rendre l'effort acceptable, » a déclaré Michel Picon, président de la fédération française des artisans et commerçants. Mais si un futur gouvernement s'avisait de la tirer du tiroir où elle est désormais rangée, la taxe ne pourrait pas, de toute manière, être mise en œuvre telle quelle, ses partisans semblant oublier que, selon Zucman lui-même, elle n'a de sens qu'en étant appliquée à l'échelle d'une « zone douanière homogène » et non dans un pays isolé, pour éviter son contournement. Pour autant les problèmes demeurent. Il faut trouver plus de ressources fiscales et assurer une plus grande justice fiscale en faisant contribuer les plus riches.

Les réflexions se poursuivent, pour augmenter par exemple les taxes sur la transmission des pa-

trimoines, qui ont la faveur de nombreux économistes, même libéraux. Mais la piste la plus prometteuse consisterait à s'attaquer aux mécanismes d'optimisation, largement utilisés par les grandes fortunes pour réduire fortement leur facture fiscale, et qui passent très mal dans l'opinion. Sont notamment visées les « holdings patrimoniales », dont le principe est simple : les riches ne détiennent pas directement les actions des entreprises qu'ils contrôlent, ces dernières appartenant à une société financière (holding) dont ils sont les propriétaires et à laquelle sont versés les dividendes. Dans l'UE elles bénéficient le plus souvent du régime « mère-fille », créé par une directive de 2011, qui permet de n'imposer qu'une très petite partie (cinq pour cent en France) voire d'obtenir une exonération totale (au Luxembourg) des sommes remontant des « filiales », en fait des sociétés dont la holding détient au minimum cinq pour cent (France) ou dix pour cent (Luxembourg) du capital, depuis plus de deux ans (France) ou seulement un an (Luxembourg).

Si les particuliers fortunés veulent percevoir des dividendes, ils paieront alors des taxes, mais peuvent également choisir une domiciliation à fiscalité douce (Luxembourg, Pays-Bas, Irlande, Chypre...). De plus il leur est possible de faire prendre en charge des dépenses par la holding, d'y loger des biens réels (bateaux, voitures, villas), voire de bénéficier de prêts de se part, ce qui permet d'assurer un train de vie sans avoir à prélever des dividendes, et donc d'échapper à toute imposition. Les détracteurs de ce mécanisme font observer qu'il n'existe pas aux États-Unis, sans que le pays et sa population fortunée s'en portent plus mal, même si la fiscalité y prévoit des mécanismes pour limiter la double imposition des dividendes entre sociétés liées. L'idée est de taxer davantage la « trésorerie improductive » (selon les termes d'une ministre française) détenue par ces holdings, en commençant par augmenter la partie des dividendes perçus qui seront taxés (en France elle pourrait passer de cinq à quinze pour cent). Mais la directive « mère-fille » ne prévoyant aucune harmonisation des dispositifs nationaux, il y a tout lieu de croire que, sauf à la réviser, les États européens s'engageraient à nouveau en ordre dispersé dans un tel projet. ●



Luxemburg in
der Woche
vor dem
Thronwechsel

Royale Wiedergeburt

III Stéphanie Majerus

Er pflege eine „sehr gute“ Beziehung zu Erbgroßherzog Guillaume – dieser sei ein „tief religiöser Mensch, so wie auch sein Vater Henri“, betonte Erzbischof Jean-Claude Hollerich Mitte September im RTL-Background. Auf Wunsch von Prinz Guillaume wird am Sonntag im Rahmen der Thronübergabe ein *Te Deum* stattfinden; drei Lobgesänge sind zu diesem Anlass geplant. Insbesondere das *Domine salvum fac* soll die Machtübergabe musikalisch unterstreichen: Es enthält die Bitte an Gott, „unser Oberhaupt Guillaume zu beschützen“. Generalvikar Patrick Müller sieht darin das Christentum in einer langen Tradition: Der Apostel Paulus forderte in einem seiner Briefe zu Gebeten und Danksagungen auf – „für alle Menschen, für die Herrscher und für alle, die Macht ausüben, damit wir in aller Frömmigkeit und Rechtschaffenheit ungestört und ruhig leben können“. Herrscher sollen demnach für Frieden und Stabilität in den Gebieten sorgen, in denen Christen leben.

„Dir hutt dem Land no bannen déi Rou ginn, fir kënne mat sech selwer eenz ze ginn an an Harmonie mat sech selwer ze liewen“, lobte CSV-Staatsminister Jean-Claude Juncker im Jahr 2000 Großherzog Jean bei dessen Abdankung. Anerkennend urteilte Juncker: „Dir hutt e Parcours ouni Feeler gemaach.“ Auch Historiker Gilbert Trausch kommentierte während der RTL-Übertragung der Amtsniederlegung, die großherzogliche Familie habe ein „perfektes Familienleben“ vorgelebt – „si waren ni an der Boulevardpress“. Wohl deshalb sei sie außerordentlich beliebt gewesen, so Trausch. Juncker bedankte sich zudem „im Namen aller Einwohner Luxemburgs“ bei Großherzog Jean für dessen ruhige Hand. Von seiner Intelligenz und seinem Können her, „hätt Dir villes kënne ginn, mee Dir hutt missen eisen Grand-Duc ginn“, und fügte hinzu: „Wëll d'Verfassung dat esou virschreift.“ Eine Verfassung, die zum Zeitpunkt der Thronbesteigung von Prinz Jean im Jahr 1964 festhielt, die „Person des König-Großherzogs“

Guillaume pflegt den Ahnenkult. Er wünschte sich laut Maler Roland Schauls eine Referenz auf Charlotte in seinem Porträt

sei nicht nur „unverletzlich“, sondern zugleich „heilig“. Ein Zusatz, den König-Großherzog Wilhelm der Dritte 1856 in die Verfassung aufnehmen ließ und der bis 1997 erhalten blieb. Erst dann forderte der CSV-Abgeordnete Georges Margue eine Verfassungsrevision: Der Großherzog sei weder ein Gesalbter, noch sei seine „Heiligkeit“ mit besonderen Vorrechten verbunden. Mit 58 Stimmen beschloss das Parlament schließlich die Entsakralisierung des Staatsoberhauptes; lediglich die beiden grünen Abgeordneten François Bausch und Camille Gira enthielten sich. Bis kurz vor der Jahrtausendwende stand in der post-industriellen, modernen Dienstleistungsgesellschaft des kleinen Großherzogtums ein „Heiliger“ an der Spitze.

Welchen Glauben pflegt der als „tief religiös“ beschriebene Guillaume? Aus Kirchenkreisen heißt es, er stehe „in der katholischen Tradition seiner Familie“. Eindruck habe er hinterlassen, als er 2005 unerwartet „wie ein gewöhnlicher Pfadfinder mit Rucksack“ auf dem Weltjugendtag in Köln gesichtet wurde (damals

unter Papst Benedikt XVI.). Durch seine Mutter sei er zugleich mit dem charismatischen Katholizismus vertraut – einer Glaubensrichtung, bei der die persönliche Erfahrung des Heiligen Geistes im Vordergrund steht, insbesondere durch sogenannte Charismen wie Prophetien und Heilungsgaben. Anfang September erzählte Maria Teresa der französischen Illustrierten *Paris Match*, dass eine große Leere und Schmerz sie heimgesucht hätten, als sie fern ihres Heimatlandes Kuba aufwachsen musste. Völlig unerwartet sei sie Großherzogin von Luxemburg geworden, und damit zu einem nationalen Symbol. Aber ein solches Symbol könne „nur dann dienen, wenn es wirklich verkörpert ist. Durch einen Dienst, durch Anliegen, durch etwas Tieferes“, sinnierte sie im Juni in einem Dokumentarfilm über die 25-jährige Regentschaft. Maria Teresa kümmert sich um die Verwundeten, Verstoßenen, Verletzten.

Als inkarniertes Symbol kann sie zuweilen das Charisma der Heilkraft wirken lassen. Vor einem Stand-Up-Speak-Up-Forum im Jahr 2019 hätten die eingeladenen Frauen ihr von ihrem Schicksal berichtet. Dabei habe sie gespürt, „wie zerstört“ die Frauen innerlich waren. Doch nachdem sie ihre Geschichten mit der Großherzogin geteilt hatten, „haben wir plötzlich zusammen gesungen, getanzt und gelacht“, berichtete Maria Teresa dem *Télécran*. Es sei „unglaublich beflügelnd, wenn man einen solchen Wandel miterleben darf“. Wie es dazu kam, wollte die *Télécran*-Journalistin wissen, und die Großherzogin wusste es: „Angesprochen auf die Kraft, die sie plötzlich ausgestrahlt haben, meinten die Frauen, dass bislang noch keine Person vergleichbaren Standes sie eines solchen Blickes gewürdigt habe.“ Dem großherzoglichen Körper wohne eine tröstende Kraft inne, meint auch Großherzog Henri. Wenn er auf Menschen zugehe, die „mit Schwierigkeiten kämpfen, Arme oder Behinderte“, dann würden „sie sich aufgewertet fühlen“, schilderte er in *La Libre*.

Mag das soziale Engagement des Paares nicht unsympathisch sein, sorgen andere religiöse Aspekte für Stirnrunzeln. Im Sommer 2014 sprach sich Maria Teresa bei der Sommerakademie Acteurs d'Avenir in Fontainebleau gegen die Ehe für alle aus, wie *Reporter* berichtete. Vor zwei Jahren heiratete Prinzessin Alexandra Nicolas Bagory, der für den katholischen Verlag Première Partie arbeitete und dort seit 2021 das von Stéphane Bern 1985 gegründete Adelsmagazin *Dynastie* neu auflegte. Die Hochzeitsmesse wurde in Bormes-les-Mimosas vom zuständigen Ortsbischof Dominique Rey mitzelebriert. Ein Bischof, von dem seit zwei Jahrzehnten bekannt ist, dass er wissentlich mindestens einen pädophilen Priester in seine Diözese aufgenommen hat, sowie Gemeinschaften duldet, die offene Flanken für sexuelle Übergriffe nicht angehen. Seit 2015 wurde außerdem über seine Treffen mit Rechtsextremen berichtet. Dossierkennner teilten *Reporter* mit, Rey sei die erste Wahl der großherzoglichen Familie gewesen, was der Hof allerdings bestreitet. Man habe sich gewünscht, dass Kardinal Hollerich die Trauung durchführe, dieser aber habe zu dem Zeitpunkt die Eröffnung der Oktave geleitet. Dominique Rey wurde schließlich Ende 2024 nach einer Untersuchung des Vatikans von Papst Franziskus zum Rücktritt aufgefordert.

Großherzog Jean war nicht nur „heilig“, er zählte 1964 zugleich auf Gottes Beistand. Bei seiner Vereidigung sagte er den Zusatz: „so wahr mir Gott helfe“. Auf diesen verzichteten sowohl Henri im Jahr 1998 als auch sein Sohn Prinz Guillaume im vergangenen Jahr. Auf Wunsch der Regierung wurde auch in seinem offiziellen Titel die Formulierung „par la grâce de Dieu“ gestrichen. Die Entsakralisierung der Monarchie sollte voranschreiten; unter Henri sollte Religion zunehmend in den privaten Bereich verlagert werden. Doch die Trennung von Kirche und Politik stieß 2008 an ihre Grenzen, als sich Henri aus Gewis-

Feuilleton



Sven Becker

land
03.10.2025

15

Die Monarchen aus der Nassau-Dynastie sind religiös. Vermutlich ist das naheliegend für Menschen, die die Verfassung „ein Symbol“ nennt

sensgründen weigerte, das vom Parlament verabschiedete Gesetz zur aktiven Sterbehilfe zu unterzeichnen. Der Großherzog reiste eigens nach Rom, um sich in einer Privataudienz von Papst Benedikt XVI. beraten zu lassen; ein Schritt, den der damalige CSV-Premier Jean-Claude Juncker als „unannehmbar“ kritisierte. Um eine politische Krise zu verhindern, schlug unter anderem der CSV-Abgeordnete und Verfassungsexperte Paul-Henri Meyers eine Verfassungsänderung vor – seither ist es dem Großherzog nicht mehr erlaubt, Gesetze zu „ratifizieren“. Vor zwei Wochen war sich Erzbischof Jean-Claude Hollerich sicher, Guillaume werde Religion und Politik nicht vermengen; er wisse diese Ebenen zu unterscheiden. Zugleich analysierte er einige Minuten zuvor, Religion sei keine private Angelegenheit, weil es sich hierbei um die öffentliche und institutionalisierte Form von Glauben handle. Womit Bischof Hollerich bekräftigt, dass Adel und Kirche nicht auf völlig getrennten Pfaden wandeln; das Institutionen-Duo könnte demnach für weitere Überraschungen sorgen.

Der Bischofvikar und Kirchenhistoriker Georges Hellinghausen betonte diese Woche in einer RTL-Reportage erneut die Religiosität der luxemburgischen Monarchen: „D’Marie-Adelheid war ganz staark reliéis, d’Charlotte och, de Jean, den Henri an och de neie Groussherzog Guillaume. Si sinn all reliéis – dat ass typesch fir hir ganz Famill.“ Vielleicht hilft ihre Religiosität ihnen eine innere Legitimation zu finden. In einer Demokratie dürften sich blaublütige, durch Erbschaft Auserkorene gelegentlich als Fremdkörper fühlen. Da kommt es vermutlich gelegen, sein Schicksal über den Umweg der Transzendenz neu zu verorten.

Katholizismus und Monarchie waren im Großherzogtum nicht immer verzahnt. An der Wende zum 20. Jahrhundert konvertierte die großherzogliche Familie zum Katholizismus, und zwölf Jahre später erhielt das Land mit

Marie-Adelheid erstmals ein katholisches Staatsoberhaupt. Zuvor hatte der Protestantismus der Monarchen einen konfessionellen Graben zwischen Volk und Dynastie aufgeschlagen, wie der Historiker Pit Péporté in *Das Jahr 1919 als Wendepunkt* festhält. Durch die religiöse Konversion war es der großherzoglichen Familie fortan möglich, an den Liturgien im Rahmen der Oktav-Wallfahrt teilzunehmen und sich in der Kathedrale bestatten zu lassen. Marie-Adelheids Herrschaft legte überdies das Fundament für eine Union von Adel, Altar und Rechtspartei (die Vorgängerin der CSV). Sie mischte sich mit ungewohntem Elan in die parlamentarische Politik ein und entschied 1915, die liberal-sozialdemokratische Regierung aufzulösen und durch eine konservative Regierung ohne parlamentarische Mehrheit zu ersetzen. Da sich die Monarchin im Ersten Weltkrieg zudem deutschfreundlich zeigte, besaß sie keinen Rückhalt mehr und musste 1919 abdanken. Ihre Schwester Charlotte übernahm daraufhin das Amt.

In der Zeit des Zweiten Weltkriegs kam es zu einer regelrechten Verschmelzung des Muttergottesbildes der Kathedrale mit Großherzogin Charlotte; sie wurden zu einem Totem mit nationaler Ausstrahlungskraft. In der Vorstellung vieler Katholiken entstand eine innige Verbindung zwischen der Monarchin und der Trösterin der Betrüben; zwei Frauen, die Schutz gewähren sollen: An die russische Front wurden Sterbebildchen versendet, auf denen beide nebeneinander abgebildet waren. Der angehende Großherzog Guillaume wünschte sich laut Maler Roland Schauls eine Referenz auf Charlotte in seinem Porträt. Um eine dezente Anspielung unterzubringen, entschied sich der Künstler dafür, die als Charlotte-Rosen bekannten roten Blumen neben dem Prinzen abzubilden. Als Nachkomme einer siebenhundert Jahre alten Kriegerkaste pflegt Guillaume den Ahnenkult. Vor vier Jahren vernahm der Publizist Victor

Weitzel, dass sich Henri gemeinsam mit dem Erbgroßherzog vor dem Grab seines Vorfahren Adolf von Nassau – deutscher König von 1292 bis 1298 – im Dom von Speyer verneigt habe.

Für den Thronwechsel wird die dynastische Herkunft erneut symbolisch-modisch hervorgehoben: Prinz Guillaume, Absolvent der Militärakademie Sandhurst, wird seine olivgrüne Paradeuniform tragen, die seinen Status als Oberbefehlshaber der luxemburgischen Armee ausdrückt (ein Rang, der mittlerweile jedoch rein zeremonieller Natur ist). In seinem Kleiderschrank hängt außerdem seine dunkelblaue Uniform, die mit zahlreichen Abzeichen der Nassauer Dynastie geschmückt ist. Guillaume trug sie bei seiner Hochzeit mit Prinzessin Stéphanie vor 13 Jahren. *Perpetuum royale*, die großherzogliche Institution soll unsterblich sein; sie wird nur temporär unterschiedlich inkarniert. Dass seine Familie einer anderen zeitlichen Logik unterliegt, daraus macht Henri kein Geheimnis. In einem Interview sagte er zu Stéphane Bern, Politiker seien durch Wahlen „den Unwägbarkeiten der öffentlichen Meinung unterworfen“. Seine Adelsklasse aber habe Zeit.

In dem im 19. Jahrhundert veröffentlichten *Golden Bough* werden quer durch die Geschichte Herrschaftsrituale von einfachen Gesellschaften sowie vergangenen Zivilisationen dokumentiert. Ein recht sonderbares Buch von dem Anthropologen James Frazer, weil es einerseits in der für seine Zeit typischen evolutionistischen Perspektive die Spiritualität anderer Kulturen belächelt, sie zugleich aber narrativ-stilistisch aufwertet. Er beschäftigt sich mit Menschen, die „den Geist des Kornes“ in Tieren, Menschen oder Bildnissen bewahrten. Dabei gelangte er zu dem Schluss, dass Priesterkönige für die Fruchtbarkeit ihres Landes verantwortlich gemacht wurden; ein Umstand, der eine Vielzahl ritueller Praktiken begründete. Im Zentrum dieser Rituale und Mythen stand meist ein Gott oder ein vergött-

lichter Sterblicher, der stirbt oder geopfert wird. Frazer schreibt: „Die Menschen stellten sich nun das Wachstum und den Verfall der Vegetation, die Geburt und den Tod lebender Geschöpfe als Auswirkungen der zu- oder abnehmenden Kraft göttlicher Wesen vor, von Göttern und Göttinnen, die geboren wurden und starben, die heirateten und Kinder zeugten – nach dem Muster des menschlichen Lebens.“ Unter Namen wie Osiris, Tammuz, Adonis oder Attis wird die Neubelebung von Völkern ausgehandelt. Es sind Mythen, die das Vergehen und Wiederaufblühen der Vegetation dramatisieren – die zyklisch zu- oder abnehmende Kraft göttlicher Wesen wurde dabei mit landwirtschaftlicher Vitalität verknüpft.

Irgendwann komme in Monarchien der Moment, an dem das Volk äußere: „Et wier awer elo gutt, wann ee Wiessel geif kommen“, sagte Verfassungsrechtler Luc Heuschling am Dienstag im RTL-Radio. Dieser Punkt schien irgendwann während der Untersuchungen des Finanzexperten und Sonderbeauftragten Jeannot Waringo erreicht; die Vitalität und Stabilität des Hofes schien zu bröckeln. Kümmern tut sich ein zeitgenössischer Großherzog nicht mehr um die Landwirtschaft, das Wachstum der Pflanzen, sondern ganz allgemein um die Wirtschaft. Er reist nach Dubai, Seoul und Osaka, um als PR-Vorteil, als Nation-Branding-Logo und Türöffner zu fungieren. Die Kraft der monarchischen Institution muss erneuert werden, um für den Investitionsstandort Luxemburg zu werben. Der großherzogliche Körper wird an diesem Wochenende neu geboren. Unterschriften, Eidesformeln, Drohnenshows, Pomp und *Te Deum* rahmen die Erneuerung des Thrones zeremoniell, um Kontinuität herzustellen. In diesem Sinne sei der 3. Oktober kein historischer Tag, urteilte der Historiker Michel Pauly vor einer Woche im *Radio 100,7*. Er habe bereits zwei Thronwechsel erlebt und könne nicht feststellen, „dass sich dadurch etwas Wesentliches an der Geschichte unseres Landes“ verändert habe. „An dat ass och gutt esou.“ ●

Into Thin Air

IIII Jeff Schinker

Pour ses vingt ans, la Rockhal réveille des fantômes des groupes ayant écrit l'histoire musicale récente du Luxembourg. Épisode quatre : Eternal Tango



Eternal Tango a clos la soirée anniversaire de la Rockhal

Et si l'histoire d'un des groupes luxembourgeois les plus connus à l'international s'était terminée à cause d'un tour de passe-passe à la fois impressionnant et un peu lâche, un magicien qui se serait fait disparaître lui-même, pas sur scène mais sur une aire de service ? La thèse ne fait visiblement rire qu'un des membres d'Eternal Tango, qui se chamaillent amicalement sur ce qu'il faut et ce ne faut pas révéler : l'histoire d'un groupe est faite de mythes qu'on distille au compte-gouttes et dont on aime garder la tutelle.

Eternal Tango, au faite de sa carrière, avait recruté deux managers. L'un gérait le business quotidien et on le traitait comme le sixième membre du groupe. L'autre, le prestidigitateur donc, leur promettait monts et merveilles, construisant des châteaux en Espagne « auxquels on aurait pu croire si tout avait fonctionné. Or, cela n'a pas été le cas », conclut laconiquement Tom Gatti, le bassiste du groupe, qui aimerait passer à autre chose. « On n'a pas besoin de revenir là-dessus. J'ai beaucoup oublié. Ou refoulé. » Mais David Moreira insiste : « Il faut raconter ça. Ce mec, s'est évaporé. Il a littéralement disparu sur l'autoroute. » En pleine tournée donc, le groupe s'arrête sur une aire de service, pour se ravitailler en essence. Au moment de reprendre la route, plus trace dudit manager, pas seulement à ce moment-là, mais plus jamais : ils ne l'ont plus jamais revu.

C'est une des nombreuses anecdotes que raconte le duo, une des dernières. Avant, la vie sur la route, c'était beaucoup d'histoires promptes à huiler le moteur narratif du groupe, beaucoup d'hilarité et peu de sommeil. « Avec notre vieux van, on se faisait constamment contrôler par la police. On les comprenait un peu, six types crades dans un machin rouillé, je pense que je nous aurais arrêté aussi », rigole Tom Gatti. Le bassiste évoque ce fameux troisième album, celui qui aurait dû être celui de la consécration, « parce

que c'est ça, le troisième disque d'un groupe, celui qui fortifie sa réputation ». Il dit que tous les gros labels l'avaient écouté et leur avaient donné un feedback dont l'exubérance était probablement en partie contreproductive. Mais David Moreira en garde un souvenir mitigé : « La musique, pour moi, c'est lié à la joie, à l'amitié. Avec ce manager qui nous a arnaqués, on touchait un versant sombre qui ne me disait rien de bon. C'est pour cela que j'ai quitté, le groupe ».

Les souvenirs qui remontent spontanément sont ceux où le groupe a le moins dormi. Alors qu'ils tournent en Espagne, on leur propose de jouer à Majorque, où ils se rendent donc. Sur place, avant de se poser à l'hôtel, un membre de l'organisation les accueille. Plutôt que de leur donner leur chambre, on leur propose, avant le soundcheck, un petit remontant, qui doit impérativement être un cocktail. À la suite de quoi le type les appellera tout au long de la soirée du nom de la commande. « Moi, il m'appelait Daiquiri », se souvient Gatti. Mais en fait, le clown de service voulait surtout cacher le fait qu'il n'y en avait tout simplement pas d'hôtel, et qu'on bousculait le groupe d'une étape à l'autre afin que, les musiciens ne puissent plus penser à un quelconque logement. Après le soundcheck, on enchaînait avec un dîner ; il fallait patienter avant de jouer, ce qu'Eternal Tango fera tard, assez tard pour qu'on les amène à après, à l'aéroport juste après le concert pour un vol dont personne ne leur avait dit qu'il décollerait vers sept heures du matin, les privant de sommeil pendant une petite trentaine d'heures.

Et un autre jour, on leur demande s'ils sont dispos pour jouer au Donau Insel Festival. Une offre qu'on ne peut pas refuser. Seul bémol au tableau, le groupe est en train de tourner au Portugal, à plus de 3 000 kilomètres de Vienne. « Le plus frustrant, c'était que, aussi improbable que cela

sonne, pour aller de Lisbonne à Vienne, le chemin le plus court passe par Metz », et que le groupe, épuisé, éprouvant le mal du pays à force de tourner, peut presque humer, au milieu des exhalaisons d'essence, les effluves industriels de Dudelange, la ville où ils avaient leur salle de répétition, où ils se sont installés pour faire de la musique et où David Moreira et Tom Gatti vivent encore aujourd'hui, une ville qui occupe une place non négligeable dans leur courte discographie.

Cette éthique, celle du peu de sommeil et des occasions à saisir, celle de privilégier le mouvement, celle qui les fera partir en tournée alors que leur premier album est à peine fini – David Moreira se rappelle un concert où il n'avait pas encore les paroles pour une chanson, ce dont le public se foutait comme d'une guigne, qui l'accompagnait en chantant un texte inexistant – est aussi que défend l'ancien chanteur quand il compare l'industrie musique d'alors avec celle d'aujourd'hui : « Maintenant, tu dois gérer les réseaux sociaux, essayer de te vendre à tous les instants, alors qu'à l'époque, tu bossais, tu répétais, tu t'améliorais, tu jouais. »

Cette disponibilité de tous les instants leur était aussi possible grâce à Myspace, cette même plateforme sur laquelle Ross Robinson avait déniché Inborn. « C'était le dernier moment où Internet fonctionnait encore de manière plus humaine, plus équitable. Je passais mon temps à ajouter du monde sur le profil de notre groupe. J'ai passé des mois, si pas, des années à organiser ainsi des tournées. » C'est ainsi qu'ils font la connaissance de leur manager, ce qui leur a permis, in fine, de sortir du Luxembourg. À l'époque, ledit manager organisait des concerts dans la Eiffel. « Un jour, j'ai vu qu'un groupe avait annulé, on s'est proposé de le remplacer. À cette époque, on répétait tellement qu'on était prêts à jouer à tout moment. Là-bas, personne ne nous connaissait, on a d'ailleurs joué en premier, ce qui nous a permis de tabler sur l'effet de surprise pour tout défoncer. »

Que personne ne les connaissait alors, c'était bien normal : en 2004, Tom Gatti joue dans Spyglass, un groupe hardcore avec qui il projette d'enregistrer un split avec un autre groupe, Eternal Tango, qui pratique un genre musical similaire. Ce split, c'est lui qui va le produire, dans un studio amateur à la Kulturfabrik. Au bout du compte, ce split aura splitté les deux groupes pour les recomposer en une entité hybride, puisque Tom Gatti occupant le poste de bassiste de la nouvelle constellation pour laquelle David Moreira était déjà pressenti comme chanteur.

Comme pour tant d'autres, la Kulturfabrik deviendra leur refuge, leur havre de créativité : On y passe son temps à répéter, à écouter les autres groupes, à festoyer, à jouer à la console et à commander chez l'Italien du coin. « La première fois qu'on y est allés, on entendait un son tonitruant, quelque chose de massif, qui te vrillait les tympans. C'était Defdump qui répétait. On s'est dit qu'on ne voudrait plus jamais repartir. D'ailleurs, c'est ce qu'on a fait : pendant quinze ans, on n'est pas rentrés », se rappelle Tom Gatti, qui dit y avoir entraîné tous les jours après le travail, jusqu'à quatre heures du matin. « Quant à ceux qui ne travaillaient pas, ils s'y rendaient dès 14 heures », renchérit Moreira.

La Kufa, c'est le centre névralgique d'une scène underground florissante, émergente, et qui se

centre souvent sur du hardcore là où, à l'étranger, d'autres formations punk suivront une pente plus mélodie (et donc, commerciale). Ce sera, au demeurant, le cheminement que suivra Eternal Tango : alors que leur premier album *First Round at the Sissy Café*, écrit dans la salle de répétition à Dudelange, est traversé par l'urgence et les structures alambiquées du hardcore, le deuxième est une collection ciselée de tubes imparables. C'était un choix conscient, qui découle de l'entourage du groupe, un ensemble de gens plongés dans la scène hardcore, punk et pop, à commencer par le mensuel *Visions*, à qui Gatti avait envoyé un press kit confectionné par ses propres soins. Un journaliste apprécie leur travail, suit ce qu'ils font, le mensuel recense leurs disques et les convoque à plusieurs reprises au Visions Festival, où ils jouent avec Panic at the Disco, Bela B et The Notwist. « Les mecs du *Visions* sont venus pour la release à la Kulturfabrik, ils ont dormi chez moi, c'était une relation amicale ». Se rappelant des concerts à Luxembourg, Tom Gatti se souvient que le groupe se contentait alors de jouer deux concerts annuels – l'un en hiver, en salle fermée et un deuxième en été, dans le cadre d'un festival, une fête de la musique ou au Rock-a-Field, où l'on jouait des créniaux de tête d'affiche (entre Paramore et Deftones, pour ce qui est du RAF) et pour lesquels on touchait un cachet de tête d'affiche.

Bien que Tom Gatti conçoive à quel point ce festival était difficilement rentable, il regrette un peu qu'aujourd'hui, chacun organise son festival dans son coin, qui se suivent et se ressemblent. Il n'y a donc peu d'endroits où un groupe de leur envergure puisse jouer aujourd'hui, qui faisait des shows avec des canons à confetti et des ballons, avec un véritable sens de la scénographie et de la dramaturgie, dont on a pu s'en rendre compte mercredi dernier, quand le groupe a clos le show Encore ! à la Rockhal.

Et malgré la fulgurance de ce seul et unique morceau joué, malgré qu'Eternal Tango ait récemment joué pour le 18 anniversaire de Tuys, les chances qu'on les voie se réunir ou même sortir ce fameux troisième album sont assez minces. Y aurait-il une malédiction qui ferait que les groupes grand-ducaux, aussi grand que fût leur succès, en viennent à se séparer au bout de dix ans ? « Dans une relation aussi, il faut prendre des décisions : Ne rien changer parce que c'est agréable. Ou se séparer parce que les deux partenaires n'ont pas les mêmes attentes. Et c'est un peu ce qui nous est arrivé. Certes, on parvenait à vivre de notre musique – mais on vivait en colloc ou chez nos parents », constate Gatti. Pour pouvoir vivre selon ce que Moreira appelle avec un zeste d'ironie « les standards luxembourgeois », il aurait fallu viser plus large, signer chez (et vendre son âme à) Warner, EMI, Universal. Et ça, tous n'étaient pas prêts à le faire. « Mais si quelqu'un nous lit, essayez toujours de nous booker. Qui sait, peut-être qu'on est dispos. Sachant qu'on est très flexibles, en termes de cachet » s'amuse David Moreira. « Et surtout très chers », renchérit Tom Gatti. L'espace d'un moment, ils retrouvent cette complicité, cette entente tacite d'un groupe qui se prolonge au-delà de la musique. Et si, un jour, sur une aire de service perdue, vous tombez sur un manager paumé entre un stand de saucisses et un présentoir de journaux, rappelez-lui qu'il a des nouvelles à donner. ●

L’heure du grand procès

IIII Loïc Millot

Jafar Panahi revient avec *Un simple accident*, une charge sans appel contre un régime à bout de souffle

Présent à Luxembourg la semaine dernière pour évoquer son dernier film, *Un simple accident*, Jafar Panahi savoure son incroyable succès. Après la Palme d’or obtenue en mai au Festival de Cannes, il vient d’apprendre que son long-métrage, coproduit par les Français des Films Pélleas et les Luxembourgeois de Bidibul productions, va représenter la France aux prochains Oscars. Une première dans la carrière du cinéaste iranien, qui signe un valeureux retour après une période d’emprisonnement de sept mois. *Un simple accident* est ce film né d’une remise en liberté, il y a tout juste deux ans, bien qu’il porte encore les stigmates de la captivité.

Sur une route, en pleine nuit, une voiture qui transporte une famille percute un chien. Un simple accident, vraiment ? Cet événement traumatique met la machine mécanique et politique à l’arrêt. Indice de cet effondrement aussi soudain qu’imprévisible, cette remise en cause de la doxa religieuse incarnée par le père, conducteur-patriarche, formulée par sa fille, au détour d’une réplique qui en dit long sur le changement qui s’est opéré en Iran depuis le mouvement « Femme, Vie, Liberté ». Non, comme le laisse entendre la fillette impertinente et raisonnée, Allah n’a rien à voir avec la mort du chien que la voiture a renversé. C’est plutôt un problème de *conduite* (routière et morale) de la part du père. Est alors évoquée en filigrane la question de la responsabilité individuelle, celle des bourreaux et autres prétendus « gardiens de la révolution » sans lesquels le régime n’aurait aucune prise sur la population. Si cette question affleure, c’est que l’heure est proche du grand procès, celui du régime comme de ses affidés qui surveillent de près la population. Dans les geôles de la république islamique, le cinéaste n’avait pas connaissance du mouvement « Femme Vie Liberté » qui a émergé en 2022 ; il a pourtant perçu, à sa sortie de prison, qu’un changement était advenu et que son prochain film devait l’intégrer à son récit : « Quand je suis sorti de prison, je me suis rendu compte que le visage de la société avait complètement changé. Comme je me considère comme un cinéaste social, il était évident que le film allait ressembler à la société », confie Jafar Panahi au *Land*.

Un simple accident offre une méditation sur l’éthique, la nécessité d’une réparation, mais aussi sur l’impossibilité sur le plan moral de reproduire les méthodes de l’adversaire

Tel est bien le sens de cette ouverture, de cette collision inaugurale qui annonce l’heure des règlements de compte. À partir de ce prétexte narratif, le récit poursuit son déroulé à contre-courant, selon une relecture de l’Histoire du point de vue des humiliés et offensés.

Ce n’est pas par l’image que l’on identifie les bourreaux dans *Un simple accident*, mais à l’oreille. Car dans les prisons iraniennes, les détenus ont les yeux bandés. Vahid, ouvrier, entend tout d’abord le pas d’un boiteux qui réactive en lui de mauvais souvenirs ; puis, il en est certain, la voix masculine qu’il entend est bien celle de celui qui l’a martyrisé durant des mois. Un bourreau bien connu de ses victimes, qui le surnomment « l’éclopé ». Une voix qui habite Vahid, comme le cinéaste qui, souvenons-nous, avait dans *Taxi Téhéran* (2015) quitté soudainement sa voiture car il était persuadé d’avoir entendu la voix de son tortionnaire dans la rue. De telles voix hantent durablement les consciences, les mémoires, possèdent les victimes longtemps après les sévices qu’elles ont subis. Un sentiment de vengeance étreint aussitôt Vahid, qu’il met en application quelques jours plus

tard, à coup de pelle. Mais au détour d’un échange avec sa capture, un doute le saisit : comment être certain qu’il s’agit bien de « l’éclopé » ? C’est là que le choix du son, plutôt que de l’image, comme fil de l’intrigue, se montre particulièrement pertinent d’un point de vue dramatique. Par sa nature équivoque et abstraite, le son convoque l’incertitude : tel saint Thomas, on demande à voir pour croire. Pour en avoir le cœur net, Vahid se rapproche d’autres personnes qui ont, comme lui, été torturés par « l’éclopé » : un couple de mariés, une photographe, un autre homme dont il vient déranger le quotidien. Se constituent ainsi, dans ce film qui prend la forme d’un procès, différents témoins amenés à identifier le détenu en vue de décider de son sort.

Après de nombreux films autoréflexifs où Jafar Panahi mettait en scène sa condition de cinéaste empêché, de *Ceci n’est pas un film* (2011) à *Aucun ours* (2022), il renoue dans *Un simple accident* avec une forme narrative classique, linéaire, à l’énunciation transparente, où le cinéaste reste à sa place de cinéaste, derrière la caméra. Aussitôt formée, la communauté se retrouve embarquée dans la camionnette de Vahid pour se confronter à l’éclopé. Comme souvent chez Panahi, le véhicule est agora, parlement d’une société démocratique en germe. Les éconduits débattent, commercent, se soutiennent, y confient parfois leurs misères. Ce sont toujours des véhicules clandestins, lancés dans la nuit afin d’échapper à la surveillance policière. Sans doute faut-il déceler là l’influence de Hitchcock, dont on connaît les mises en situation paranoïaques. Il se trouve que Jafar Panahi a contribué à conserver les films de Hitchcock lorsqu’il s’occupait, étudiant, des archives de l’université de cinéma de Téhéran. C’était peu après la « Révolution islamique » de 1979, à l’issue de laquelle beaucoup de films, étrangers ou non, ont été anéantis. Du célèbre cinéaste britannique, Panahi reconnaît avoir appris son « alphabet du cinéma ». Avant qu’il ne découvre les films italiens et se décide à adopter un « regard réaliste ».

Un simple accident promet sans détour un renversement du rapport de force en faveur des résistants au régime islamique. Le récit se situe virtuellement dans un Iran « d’après », débarrassé de ses agents, dans un avenir proche où le pouvoir sera remis aux citoyens qui en ont été les victimes et les témoins. On ne saurait formuler plus impitoyable sentence à l’endroit de la république iranienne. Alors que Panahi n’est plus sous le coup d’une interdiction de tournage ni même de se rendre à l’étranger, il songe, inquiet, à ce qui adviendra à la chute du régime au sein de la population, tant les blessures et les rancœurs sont profondes. Vengeance ou justice ? *Un simple accident* offre une méditation sur l’éthique, la nécessité d’une réparation pour les préjudices subis, la difficulté de juger et d’oublier, mais aussi sur l’impossibilité sur le plan moral de reproduire les méthodes de l’adversaire, basées sur l’arbitraire de la violence. ●



Jafar Panahi
était la semaine
dernière à
Luxembourg



Hypnose

IIII Godefroy Gordet

***Mary's Daughters* de Catarina Barbosa est une sorte messe tribale et hypnotique**

Sur une scène blanche, immaculée, trois femmes s'installent pour un rituel chorégraphique sensuel où chacune d'elles renait à la faveur des deux autres. Pour sa première création chorégraphique personnelle, Catarina Barbosa ne joue pas les pudiques et propose un spectacle brut, organique à deux pas du chamanisme liturgique. Dans *Mary's Daughters* la chorégraphe, pupille du Trois C-L, intègre le trio de danseuses dans une conjuration de chairs et de mouvements, pour illustrer la sororité, la maternité, la jouissance, et surtout une liberté crue qu'elles adoptent au rythme de leur hanche et de leur souffle. Là, au cœur du récit tendre, fragile et vibrant, trois silhouettes se mêlent, se sentent et s'adoptent, devenant peu à peu des déesses, sorcières et sirènes, à la fois enivrantes et dangereuses. Ensemble, ces êtres scéniques bâtissent un lieu éphémère où, pendant cinquante minutes, tout est permis.

La première de *Mary's Daughters* s'était tenue en mai dans le cadre intimiste des des soirées Hors Circuits du Trois C-L. La semaine dernière, il occupait la grande scène du Kinneksbond. Catarina Barbosa explique qu'au cœur de cette exploration artistique, trois femmes se rassemblent

On entre dans Mary's Daughters comme dans une église en flamme

pour donner vie à un récit qui transcende les frontières de l'individu pour célébrer l'unité et la puissance collective. Et ainsi, pour créer, elle s'entoure des danseuses Laura Lorenzi et Cheyenne Vallejo. Elle a rencontré première lors l'un des spectacles de Léa Tirabasso, elle est « une amie qui l'aide dans tout ». Et Cheyenne, elle l'avait trouvé fantastique dans l'une des productions de William Cardoso. Ensemble, petit à petit, elles ont façonné ce spectacle en parlant plus qu'en dansant, « on parlait de notre relation avec nos mères, de notre plaisir, des relations passées », se souvient la chorégraphe. Avec ce projet, créé dans un moment

difficile de sa vie, la jeune chorégraphe comprend la signification du mot « sororité », et surtout qu'elle comprend la puissance que les femmes ont à être ensemble, en se soutenant.

C'est le premier spectacle que Catarina Barbosa développe seule en tant que chorégraphe. Née à Póvoa de Varzim, une ville côtière portugaise, elle y fait ses premiers pas en tant que danseuse avant de rejoindre Lisbonne en 2009 où elle se jette dans le grand bain en intégrant le Conservatoire national. Dans ce lieu où l'on façonne les corps pour les éduquer à danser, elle forge son destin de danseuse. Elle ira jusqu'à Genève pour parfaire son éducation artistique au Ballet Junior, la Compagnie de jeunes danseurs de la formation professionnelle de l'École de danse de Genève. Elle connaît une expérience majeure en accompagnant le chorégraphe suisse Gilles Jobin sur sa création *Quantum*, puis, rejoint Luxembourg, et fonde AWA – As We Are avec Baptiste Hilbert, une compagnie abordant les thématiques de l'identité, du féminisme, et de la sur-connection avec les spectacles *As you want*, *In mye yes*, *Shoot the Cameraman*. Dans ses récents projets, Catarina Barbosa poursuit ses affections dramaturgiques et montre une danse sensuelle, où le corps féminin s'anime. *Mary's Daughters* n'échappe pas à cette ligne.

Au cœur de la pièce, il y a Marie, figure religieuse, caractère féminin sacré par excellence, un symbole que la chorégraphe utilise pour instruire ses thématiques de travail et ancrer sa pièce dans un double univers : fantastique et spirituel. Mais

Catarina Barbosa ne s'arrête pas là, elle étire son propos jusqu'à la « parthénogénèse », définit par le Larousse comme la « reproduction sans intervention d'un mâle dans une espèce, caractérisée par l'existence de deux sexes ». Elle imagine le mythe de Marie si elle n'avait eu que des filles. Le spectacle aborde une vision collective et universelle de la sororité et revêt une portée sociale dans cet universalité féminine. La religion tient une place à part entière chez Catarina Barbosa. Culturellement elle a baigné dedans pendant son enfance, puis durant ses études, où elle a poursuivi sa quête de spiritualité en intégrant trois années, l'église protestante évangélique. Dans sa première création, elle questionne cet héritage, se demande pourquoi on est mal à l'aise face à son corps, et à son plaisir. Elle se permet ainsi d'exorciser son passé traditionaliste et le fait imploser même.

Recommandé à un public, à partir de seize ans, *Mary's Daughter* parle aussi de liberté des corps, celui des danseuses, tout particulièrement. La chorégraphe nous parle de son corps de danseuse, comme de son corps intime. Et le discours dramaturgique est si personnel qu'il déroute : Barbosa nous faisant entrer dans une pièce du charnel où l'on se sent presque voyeurs devant des « corps érotisés ». Une notion qu'elle admet dans la conception qu'en fait la poétesse et militante féministe Audre Lorde qui, dans *Uses of the Erotic: The Erotic as Power* (1978), explique l'érotisme comme « l'affirmation de la force vitale des femmes, de cette énergie créatrice que nous réaffirmons aujourd'hui dans notre langage, notre histoire,



Trois danseuses,
trois femmes,
trois Marie

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Als wir verrückt wurden

III Michèle Thoma

Ein Kriegsministerium ist zuständig für Krieg, sagt der frischgebackene Kriegsminister. Klingt logisch. Wenn auch etwas albertümlich. Aber ehrlich. Es gibt jetzt keine Mätzchen mehr. Keine Männer in Röckchen. Nur noch richtige. Die Inkarnation des amerikanischen Männertraums der Fünfzigerjahre baut sich vor der vor ihm sich wellenden Glatzenlandschaft auf. Ganze Männer braucht das Land. Echte. Keine halbgebackenen mehr. Frauen nur noch wenn sie wie Männer sind. Und Bärte und Bäuche go home! Dann tritt der allerstärkste Mann der Welt auf, er hat sieben Kriege gewonnen, gerade hat er der Welt den Ewigen Frieden verkündet. Jetzt beschwört er vor den grabsteinernen Generalattrappen den neu erweckten Kriegergeist.

Geisterstunde, Kriegergeisterstunde, hier im woken Europa, wir reiben uns die Augen, hier kriegsgeistert es schon lange. Wir klicken am Hörgerät. Was ist da los, uns wird komisch, uns wird seltsam, uns wird irgendwie, vielleicht müssen wir lachen, wir lachen bis die Rettung kommt aber sie kommt nicht, wir lachen uns einsam tot, jedes vor seinem Gerät, mit dem es medial mit der Menschheit verbunden ist. Was reden die da, was redet der da, warum kippt alles, es kippt schon lange, aber jetzt sehr, immer schneller, die Kippunkte, die berühmten Kippunkte sind erreicht, die Bedeutungen werden umgedeutet, gut ist blöd und lächerlich und böse ist super, so dass man softly den Verstand verliert, dann

immer schneller, wir kippen um, vor Lachen, mir ist schlecht, dir auch? Du schläfst, morgen ist auch noch ein Tag, die Heiligen der Letzten Tage haben Besuch bekommen, es hat geknallt, wieder kippen welche um und sind tot. Aber das ist in Amerika.

Und in Europa. Und es ist nicht zum Lachen, warum lachst du, es ist alles ernst, todernst, die Zeiten sind verrückt, die Verrückten haben übernommen deswegen müssen jetzt die Normalen übernehmen, die Verrückten sind ja gefährlich, sie glauben an Impfungen und an Ego statt an Gott, sie gendern Gott. Weißt du überhaupt noch was ein normaler Mensch ist? Nein, siehst du, das ist es eben, du weißt es nicht mehr, die Menschen wissen es nicht mehr, es gibt etwas Normales, etwas Gesundes, und wenn du das hörst kriegst du einen Lachkrampf. Aber dir wird das Lachen noch vergehen. Euch.

Das Land der unbegrenzten Möglichkeiten macht es vor, es prescht vor, es will ja jetzt das Land der begrenzten Möglichkeiten werden. Der Menschenunmöglichkeiten. Es wird ein Vorreiter Richtung rückwärts sein, zurück in die Fifties, damals als appetitliche Trad'Wife in Suburbia ihren rechtschaffen müden aber immer noch gutgelaunten Johnny nach einem ausgefüllten Hausfrauenalltag in die Armeschloss, im Rohr wartete schon der zünftige Braten. Das war doch gar nicht so schlecht, besser als der einsame Suff der

intellektuellen Weiber im woken Europa, oder? Weil wer braucht schon die vielen Geschlechter, zwei machen eine/n schon fertig genug, die verwirrenden Hautfarben, eine Hautfarblosigkeit reicht, wer braucht die Diagnosen der Diversen? Alles soll wieder schlicht werden, die Gemüter, die Menschen wollen wieder normal sein, nur die kranken Woken in den Städten kriegen Schüttelfrost wenn sie das Wort Normalität hören, da hilft dann leider nur noch die Armee. Und das Wort Gottes und von Charly.

Charly trägt jetzt eine Märtyrerkrone, verkündet die Witwe, die Blauaugen der Ersten Heiligen Barbiepuppe sind himmelwärts gerichtet. Lest die Bibel wieder! Geht zur Kirche nächsten Sonntag! Die Verückung der Erika Kirk wird weltweit übertragen, sie spricht sogar zu der woken Welt, ihre Mitstreiter sind leider nicht alle so erleuchtet, der röchelnde Gesundheitsminister, der einen Hatespeech für Anfänger/innen runterstümpernde Polizist, ganz zu schweigen vom stärksten Mann der Welt, an dessen Brustkasten die Weiße Witwe kuschelt. Dem wird es aber schnell zu viel mit all der Feindesliebe, dem Love und Peace. Er würde haben, beruhigt er seine Anhänger/innen. So ist etwas für jede/n dabei, alle kommen auf ihre Kosten bei diesem Merchandising-Memorial und es gibt jede Menge tolle Devotionalien zu erstehen. Eine halbe Million Mal wird von Turning Point das T-Shirt verteilt auf dem Freedom steht. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

III Jacques Drescher

notre danse, notre amour, notre travail et notre vie ». Un « pouvoir érotique » donc, qui amène une dimension sans tabou à la pièce, donnant à voir des tableaux d'une grande beauté chorégraphique mais qui questionne par endroit quant à leur limite. Car parfois, l'intention s'arrête là, sans que le propos ne dépasse le corps, sans que la danse ne l'emporte sur la posture.

Pourtant, toutes et tous, sur et hors scène, sont en grâce. Catarina Barbosa, Lola Kervroëdan (en reprise) et Laura Lorenzi, sont parfaites dans cette courte pièce, plus proche de la performance que du spectacle formel. Sur une bande son superbe où se mêlent les compositions originales de Guillaume Jullien, bien connu de la scène luxembourgeoise, et plusieurs titres de Lesley Gore, icône des années soixante, on entre dans *Mary's Daughter* comme dans une église en flamme. Le paradoxe tient ici au fait que le spectacle fait appel à des références bibliques patriarcales saccagées tendrement au rythme de danseuses habillées de bleu, couleur du pouvoir mâle. Dans le fond, tout est là, limpide, dans la forme le rite chorégraphique est telle une ancienne cérémonie païenne sous drogue de synthèse. La grande qualité du spectacle se situe ici, dans l'association des traditions séculaires et des cultures chorégraphiques alternatives permettant à l'équipe artistique de redéfinir les normes artistiques. Avec *Mary's Daughters*, Catarina Barbosa offre une messe tribale et hypnotique où l'on ne prie pas le crucifie mais où l'on cherche à accepter les individus que nous sommes et deviendrons ensemble. ●



Sven Becker

Limerick fir den Troun

E Land, esou kleng wéi e Schnappech,
Dat feiert sech grouss, mee bleift krappeg.
Et wiesselt den Troun
A bleift bei der Kroun,
Well ouni Grand-Duc wier et flappeg.

Nassauer Limerick

Ein Herzog und Pfalzgraf bei Rhein
War einstmals sehr groß, doch dann klein.
Er kämpfte für Wien;
Da schasste man ihn.
Dann wurde er Großfürst zum Schein.

In Siebenmeilenstiefeln und Ballerinapose zur Gleichstellung

IIII Anina Valle Thiele

***Eleanor Antin. A Retrospective* im Mudam zeigt unterschiedliche Schaffensphasen der feministischen Pionierin. Eine eindrucksvolle Schau**



100 Boots,
1971-73

tueller polnischer und russischer Herkunft auf, die eine große Liebe für die jiddische Kultur hegten. Ihre Eltern waren in den 1930er Jahren aus Polen emigriert. Ihr Vater Sol Fineman war Sozialist und Atheist und arbeitete in der Bekleidungsindustrie in New York. Ihre Mutter Jeanette Efron, eine ehemalige Schauspielerin am jiddischen Theater in Polen, Kommunistin, die Russland liebte, war Unternehmerin.

Eleanor besuchte die Music and Art High School in New York mit dem Hauptfach Kunst und das City College of New York (CCNY). Von 1954 bis 1956 studierte sie Philosophie und Schauspiel an der Tamara Daykarhonova School for the Stage. In ihrem letzten College-Jahr beschloss sie, die Schule abzuberechen und eine Stelle als Schauspielerin bei einer Wandertheatergruppe in William Inges Bus Stop anzunehmen. Antin begriff ihre Kunst von den Anfängen an als etwas von Natur aus Fluides – als einen Spiegel ihrer vielschichtigen Identitäten.

Im Untergeschoss des Mudam sind die Postkarten des Projekts *100 Boots* in Miniaturen arrangiert, daneben eine Serie von Schwarz-Weiß-Porträts der fast nackten Künstlerin über die Jahrzehnte: *Representational Painting* (1971), *Carving: A Traditional Sculpture* (1972), *8 Temptations* (1972) und *Carving: 45 Years Later* (2017).

Die Künstlerin erkannte, dass das Spektrum der Konzeptkunst um Biografie und narrative Fantasie erweitert werden sollte, mit denen sie sich bereits beschäftigt hatte, sowie um Autobiografie, innere oder psychologische Erkundungen und Transformationen.

Früh wurde ihr bewusst, dass sie ihr Leben und ihren eigenen Körper als Medium nutzen konnte. 1972 schuf sie *Carving: A Traditional Sculpture*, eine Raster-Installation aus 144 Schwarz-Weiß-Fotografien, die Antins nackten Körper zeigen und ihren Gewichtsverlust während einer 36-tägigen Diät dokumentieren, bei der sie elfeinhalb Pfund abnahm. Antins Körper wurde so zu einem *work in progress*, den sie täglich von vorne, hinten und der Seite fotografierte. Auf den ersten Blick scheint Antin auf das Streben kapitalistischer Gesellschaften nach körperlicher Perfektion und auf die weibliche Selbstoptimierung hinzuweisen. Bei genauerer Betrachtung wirft sie jedoch tiefere Fragen auf. Sie steht völlig nackt vor uns, der Körper einer weißen jüdischen Frau, und als solche Repräsentantin zweifacher Diskriminierung.

Die Foto-Serien spiegeln ihr Interesse an der Frage wider, wie Weiblichkeit im kunsthistorischen Kanon sowie in gesellschaftlichen Kontexten gemessen, diszipliniert und konsumiert wird. Sie stellt sich als archetypisch in den Dienst einer kritischen Betrachtung heteronormativer Klassifikationslogiken, die sie aufgreift und bewusst durchbricht. Zudem war sie die erste Konzeptkünstlerin, die serielle Bilderserien und

Wer dieser Tage das Mudam betritt, sieht überall in der Haupthalle aneinandergereiht schwarze Gummistiefel. Sie stehen im Kontrast zum gleißenden Weiß des Museums: *100 Boots* (1971-73), das die Form eines episodischen, fotobasierten Road Movies annimmt, bildet den Auftakt der Eleanor-Antin-Retrospektive, deren Rundgang mit ihrem ikonischen Projekt beginnt. Es ist eines der bekanntesten Werke der Konzept- und Performance-Künstlerin Antin; ein Mail-Art-Werk, das die inszenierte Reise von 100 Paar schwarzen Gummistiefeln dokumentiert, die in Kalifornien ein abenteuerliches Leben beginnen und mit einer rasanten Exkursion durch New York enden.

Antin arrangierte zunächst 50 Paar Stiefel auf Postkarten zu unterschiedlichen Szenen, die zusammen einen Schelmenroman ergaben. Im Geiste des Fluxus verschickte sie die Postkarten von 1971 bis 1973 an Akteur/innen der Kultur- und Kunstszene. Die Postkarten, Stiefel und Fotografien wurden 1973 im New Yorker MoMA ausgestellt. Die Ausstellung fungierte zwar weitgehend als Institutionskritik, versuchte aber auch, historische Definitionen des *Kunstobjekts* in Frage zu stellen. Im Mudam sind die schwarzen Gummistiefel an der Treppe arrangiert, die hinab ins Foyer des Museums führt, und leiten so zur Retrospektive, die sich über das gesamte Untergeschoss sowie Räume im Erdgeschoss erstreckt.

Die US-amerikanische Künstlerin Antin war eine Vertreterin der Konzeptkunstbewegung der 1970er Jahre und gilt bis heute als bedeutende feministische Pionierin. Ihr multidisziplinärer Ansatz reicht von Installation, Malerei, Zeichnung, über Fotografie, Performance, Literatur bis hin zu Video und Film.

Eleanor Antin (geb. 1935 in der Bronx, New York) wuchs in einem Umfeld linker jüdischer Intellek-





Carving:
45 Years Later,
2017

Im Mudam sind die schwarzen Gummistiefel an der Treppe arrangiert, die hinab ins Foyer des Museums führt, und leiten so zur Retrospektive, die sich über zwei Etagen erstreckt

fiktionale Erzählinhalte in einem zweieinhalb-jährigen Kunstprojekt miteinander verband.

Linker Hand geht es im Untergeschoss des Mudam in einen Saal, in dem mit *Pose* eine immersive Installation ausgestellt ist, die verspielt mit leuchtenden Glühbirnen an die Fassade eines alten Kinos erinnert. Zauberhaft und doch irritierend wirkt dieser Raum, leicht kitschig, wie die Kulisse eines Films.

Loves of a Ballerina (1986) führt in einen schwarzen Kubus, der ganz der Darstellung von Antins glamourösestem feministischem Alter Ego gewidmet ist: der Ballerina. Gespiegelt in schwarz-weiß ein Selbstbild der Künstlerin als Ballerina (*The Two Eleanors*, 1973). Ihre Beherrschung der Pose, kombiniert mit einer Unfähigkeit, sich tänzerisch auszudrücken, erscheint als komischer wie zugleich kritischer Kommentar auf klassische Schönheitsideale. Später entwickelte sich die Figur weiter zu Eleonara Antinova – einer schwarzen Ballerina, die aus den USA nach Paris reiste, um mit Diaghilevs Ensemble Les Ballets Russes aufzutreten.

Warum ausgerechnet eine Ballerina feministisch sein soll, erläuterte Antin in einem Interview mit Howard N. Fox: „Ballett ist schon absurd, oder? Ganz ehrlich, es ist lächerlich. Blanker Unsinn. Klar, es hat etwas Hübsches, aber was macht das schon? Das gilt auch für Eiskunstlauf – hübsch und absurd. Trotzdem gingen wir ständig zu den Aufführungen des Ballets Russes [...]“

Durch die Verknüpfung persönlicher Erinnerungen mit historischer Fiktion inszeniert Antin *Vilna Nights* (1993-97) ein Kriegsszenario in Vilnius, das einst die größte jüdische Gemeinde Europas beherbergte, bevor diese im Zweiten Weltkrieg ausgelöscht wurde. Drei Rückprojektionen zeigen die Ruinen des jüdischen Ghettos von Vilnius und erinnern so an die „Geister“ seiner ermordeten Bewohner/innen.

Vilna Nights ist eine filmische Installation, bestehend aus einem Bühnenbild und drei Rückprojektionen, die die eingestürzten Bauten des jüdischen Ghettos der Hauptstadt Litauens darstellen. Hier beschäftigt sich Antin explizit mit Motiven osteuropäischer Juden während des Zweiten Weltkriegs und der Massenvernichtung. Sie öffnet drei Fenster in zerbombten Gebäuden, umgeben von Trümmern, durch die die Besucher/innen, die Geister der Verschwundenen sehen, die ihr unterbrochenes Leben weiterleben. Jede Vignette zeigt die drei Lebensphasen und versetzt diese Geister des Verlusts nach Vilnius. In die Mauern des Untergeschosses im Mudam gefasst, wirkt die im Dunkeln gehaltene flimmernde Installation gespenstisch.

Fürsorge und Widerstand entfalten sich in der Serie *The Angel of Mercy* (1977) anhand der Figur der Krankenschwester Eleanor Nightingale – inspiriert an Florence Nightingale, der Begründerin der modernen Krankenpflege während des Krimkrieges. Eine weiße Schwesternkluft baumelt wehend an einer Wand. Ein Raum mit dem Titel *Admiration* ist schließlich jenen Frauen gewidmet, die Antins Leben und künstlerisches Schaffen maßgeblich geprägt haben. Feministische Künstlerinnen aus ihrem Umfeld, wie Kathy Acker, Carolee Schneemann oder Martha Rosler – alle aktiv im New York der 1970er Jahre – aber auch Rochelle Owens, Hannah Weiner oder Amy Goldin waren aus Antins Sicht nie ausreichend in der Kunstwelt sichtbar, geschweige denn anerkannt. Den persönlichen Gegenständen dieser Frauen sind Karteikarten zugeordnet, die eine stille, persönliche Würdigung formulieren.

Diese tritt in einen Dialog mit *Domestic Peace* (1971-72), dem letzten Teil der Retrospektive, der einer Schlüsselfigur in Antins Leben gewidmet ist: ihrer Mutter. In den 1990er Jahren wurde die Sterblichkeit zu einem wichtigen Thema in Antins späteren Filmen, was zum Teil auf die langjährige Krankheit ihrer Mutter zurückzuführen war, die Antin tief bewegte. Sie berichtet, dass ihre Mutter, als sie an Alzheimer starb, ihr Englisch verlor und ihr Jiddisch, die Sprache ihrer Kindheit, zurückkehrte.

Eleanor Antin. A Retrospective dokumentiert so Antins über fünfzigjährige künstlerische Laufbahn aus unterschiedlichen Blickwinkeln und hebt dabei die bleibende Wirkung ihres Werks hervor. Die Schau illustriert die Vielschichtigkeit ihres Œuvres. Während ihre *100 Boots* nach wie vor fesseln, mutet der Ballerina-Raum etwas kitschig an, ihre nackten Selbstporträts wirken dagegen mutig-verstörend, *Vilna Nights* unheimlich wie eine Heimsuchung, die Geister der Vergangenheit heraufbeschwörend: ein Mix einer vielseitig wirkenden, feministischen Künstlerin, deren Schaffen im Mudam zu Recht Raum gegeben wird. ●

Eleanor Antin. A Retrospective ist noch bis zum 8. Februar 2026 im Mudam zu sehen

T A B L O

B Ü N E P R Ä I S S E R



La scène récompensée

Les soirées de remises de prix appliquent des formats imposés : une présentation à l’humour piquant, des discours, la présentation de nommés, les annonces de lauréats et les remerciements. C’est souvent très long, trop long. La remise des Lëtzebuurger Bûnepräisser, mise en scène par Sara Goerres, n’a pas dérogé à cette règle. La comédienne Anne Klein (photo : min. culture) a décliné avec brio et autodérision le texte écrit par Samuel Hamen, égratignant le ministre de la Culture et les professionnels présents d’une ironie parfois grinçante mais jamais subversive. Comme pour les caricatures de *Déck Frënn* ou, pour les plus anciens, les marionnettes des *Guignols de l’Info*, être cité, même en en prenant pour son grade, est une forme de reconnaissance que l’on compte dans le milieu.

On a déjà évoqué ici les failles dans le processus de nomination (pas de liste de projets ou personnes éligibles), dans l’organisation du jury (nommé trop tard pour pouvoir voir toutes les pièces) ou les définitions des catégories. Alors que l’association des écrivains s’est plainte du manque de visibilité et de reconnaissance de leur travail, le prix « jeune talent » est allé à Antoine Pohu, le seul auteur nommé, toute catégorie confondue. Sans remettre en cause son travail, on lit dans ce choix une manière de calmer les esprits de A:LL. Plus consensuel : Le scénographe Christian Klein remporte le prix « Hannert der Bün » et *D’Julie an den Aprikosejong* celui de la meilleure pièce pour enfants. Le jury a su faire preuve d’audace en récompensant le chorégraphe William Cardoso avec sa danse aussi brute que sensible. Il a aussi salué la performance remarquable de Céline Camara dans *Prima Facie*. La comédienne a associé la fierté d’avoir reçu ce prix à un appel ferme contre le racisme et le sexisme au théâtre.

Alors qu’il était considéré comme favori au vu du grand nombre de nominations, *Ce qui j’appelle oubli* repart bredouille. C’est une autre création mise en scène par Sophie Langevin, *Les glaces*, qui remporte le prix de la meilleure production. Cette catégorie honorifique n’est pas dotée, pourtant les compagnies ont bien besoin de moyens pour monter des projets ambitieux comme celui-là. En revanche, la catégorie

reine, les prix nationaux de théâtre et de danse, attribués respectivement à Frank Hoffmann et Christiane Eiffes, sont richement dotés de 10 000 euros. Tout comme le Konschtpräis et le Musekpräis, ces récompenses honorent une carrière exceptionnelle, un engagement, une œuvre et un travail importants tout au long d’une vie. Elles n’arrivent sans doute pas au moment où l’on en a le plus besoin. FC

F I L M P R Ä I S

Tous nommés

Après les prix de la scène, ceux du cinéma. La 11^e édition du Lëtzebuurger Filmpräis se déroulera le 22 novembre au Grand Théâtre. La soirée, écrite et mise en scène par Fábio Godinho et Anne Klein sera présentée par Emma Da Silva. L’organisation est bien rodée avec un processus de nomination clair : Tous les membres de la FilmAkademie votent en deux tours. Cela n’empêche évidemment pas les copinages, les opérations de communication et l’entre-soi. La liste des finalistes se lit comme un annuaire du cinéma local. Avec 68 films et personnalités (acteurs et réalisateurs, techniciens) nommés dans treize catégories, on a l’impression que presque tous les films produits au Luxembourg au cours des deux dernières années y figurent. Aussi bien Vicky Krieps que Désirée Nosbusch, *Läif a Séil* que *Marianengraben*, Lukas Grevis qu’Eric Lamhène. FC

F E S T I V A L

Il faut en rire

Créé en 2010 par la Kulturfabrik, le Festival Clowns in Progress promeut cet art subtil qui oscille entre transgression et poésie, humour et sensibilité. La quatorzième édition, du 6 au 12 octobre poursuit sur cette lancée en invitant des artistes multiformes, qui, sous des couverts naïfs ou grotesques, questionnent les normes établies, poussent à réfléchir les enjeux sociétaux. Les clowns programmés ici utilisent le rire comme une forme de résistance. Au menu cette année, des spectacles déjantés, déroutants, corrosifs, absurdes ; en musique, avec des marionnettes, des boîtes en carton ou en dansant ; certains pour un large public familial, d’autres destinés aux adultes. FC

S O I R É E

Dancefloor eschois

La première session *Esch by Night* se tiendra samedi à La Souffleuse, le bar du Escher Theater. Ce programme de soirées invite le public à plonger dans l’âge d’or des cafés eschois, en s’appuyant sur les recherches de Laura Steil (lire *d’Land* 25.08.2023) pour recréer l’effervescence musico-dansée et sociale d’antan, de l’accordéon au hip-hop. La soirée *Aux platines !* invite DJ Jerry Libardi (Funtomas) et le duo LoOn Dj’ à dévoiler les dessous du mix avant de faire danser. L’un des premiers DJs de la Grenz, Fernand Gillen, sera l’invité d’honneur. FC



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 24.10.2025 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : 3374_terrassement & gros-œuvre, réf. KE2-22 & KE2-23.
Description :
– L'exécution des travaux de terrassement & gros-œuvre de 2 immeubles résidentiels et de 19 maisons unifamiliales (radiers) à Olm.
Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2502440

Fonds de compensation commun au régime général de pension
OPC

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 01.12.2025 16.00 heures

Intitulé : Awarding of two portfolio management mandates.

Description :

- The purpose of this tender is the provision of portfolio management services on behalf of Fonds de compensation commun au régime général de pension (FDC), which set up an umbrella investment company with variable capital – specialised investment fund in 2007 (in accordance with the amended law of 13 February 2007 on specialised investment funds). More precisely, the tender is related to the awarding of two (2) global unlisted real estate mandates to be actively managed and with the objective to generate long term stable performances and regular cash flows through the acquisition of units or shares of unlisted core and, in subsidiary order, value-add real estate UCIs investing in internationally diversified immovable property. The mandates relate to existing sub-funds meaning that an awarded tenderer will be entrusted with an existing portfolio. Regardless

the investment strategy offered, a proposal must always comply with the investment guidelines as stated in the Issue Document as well as with the terms and conditions of the Investment Management Agreement being part of the tender documents as Appendices 6 and 7. The amount of assets of euros 500 million for each mandate is indicative and may vary during the execution of a mandate. The term of the mandates shall be three (3) consecutive years with the possibility of renewal from year to year except in the event of early termination by FDC or the awarded tenderer by means of a three months’ notice. The maximum duration of the mandates shall be ten (10) years. Proposals will be selected on the basis of the economically most advantageous proposal. The detailed selection and evaluation criteria of proposals, the main stages of this tender as well as any other terms and conditions relating to this tender are specified in the Tendering Procedure and Guidelines, which can be downloaded from the Public procurement portal (*www.marches-publics.lu*). FDC may also assign stand-by mandates. The definition and characteristics of a stand-by mandate are set out in section 2.5 of the Tendering Procedure and Guidelines.

Critères de sélection : The minimum requirements for participation in the tender are specified under section 2.8 of the Tendering Procedure and Guidelines. The proposal selection criteria are specified under section 3.2 of the Tendering Procedure and Guidelines.

Conditions d'obtention du dossier : Tender documents are available for download on the Public procurement portal, with the exception of the Questionnaire and Performance file (Appendix 1) and the Investment Management Agreement (Appendix 6). For reasons of confidentiality of the information made available through these documents, given documents must be requested separately by any interested company via the Public procurement portal, attaching the duly completed model request for obtaining the tender documents (Appendix 9), which is part of the downloadable tender documents. The detailed procedure for downloading and requesting all tender documents is specified in the Tendering Procedure and Guidelines.

Réception des plis :

- Proposals must be signed and submitted in electronic form via the Public procurement portal before the closing date

and time indicated in the Tendering Procedure and Guidelines, being 1 December 2025 until 4:00 p.m. (CET) ;

- Proposals received after this deadline or not validly signed will be rejected by FDC ;
- The detailed procedure for electronically signing and submitting a proposal is specified in the Tendering Procedure and Guidelines.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2502235

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 07.11.2025 10.00 heures

Intitulé : Travaux d’installations HVAC et sanitaires à exécuter dans l’intérêt du projet Police Lëtzebuerg à Bettembourg – transformation.

Description :

- Dans le cadre des travaux de transformation et d’agrandissement du commissariat de police de Bettembourg, des travaux de chauffage, de ventilation et de sanitaire sont nécessaires ;
- Le système de chauffage sera modernisé avec de nouveaux radiateurs à panneaux et une nouvelle tuyauterie afin d’améliorer l’efficacité et permettre l’installation d’une pompe à chaleur ;
- La ventilation se fait via des appareils décentralisés avec récupération de chaleur pour les bureaux et vestiaires, tandis que les toilettes sont équipées de ventilateurs d’extraction ;
- Les installations sanitaires comprennent le remplacement des conduites d’eaux usées et d’eau froide, une production d’eau chaude décentralisée ainsi que de nouveaux équipements sanitaires en porcelaine.

La durée des travaux est de 100 jours ouvrables, à débiter le premier semestre 2026. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :

Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2502443

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 04.11.2025 10.00 heures

Intitulé : Travaux d’installation électrique dans l’intérêt du projet Police Lëtzebuerg à Bettembourg – transformation.

Description :

- Dans le cadre des travaux de transformation du commissariat de police de Bettembourg, des travaux d’électricité sont prévus ;
- Le bâtiment sera raccordé à un nouveau branchement basse tension et équipé d’une nouvelle distribution principale avec compteurs séparés ;
- L’éclairage sera modernisé avec détecteurs de présence et complété par une installation d’éclairage de sécurité conforme aux normes en vigueur ;
- Un système de protection contre la foudre ainsi qu’une protection contre les surtensions seront mis en place ;
- L’infrastructure informatique sera réalisée pour environ 25 utilisateurs ;
- Par ailleurs, un système de contrôle d’accès pour les portes, une centrale d’alarme incendie avec détecteurs automatiques et manuels ainsi qu’une installation d’alarme intrusion par capteurs optiques seront installés.

La durée des travaux est de 120 jours ouvrables, à débiter le premier semestre 2026. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics

avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2502411

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 05.11.2025 10.00 heures

Intitulé : Travaux d’installation de cuisine à exécuter dans l’intérêt des Infrastructures d’accueil pour enfants et jeunes à Pétange – logements MEP2 – site Batty Weber.

Description :

- Fourniture et installation d’environ trente cuisines/ kitchenettes, y compris l’électroménager.

La durée des travaux est de 30 jours ouvrables, à débiter le premier semestre 2026. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2502481

d’LëtzebuurgerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant** Antoine Hron (48 57 57-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie** Majerus (48 57 57 35; smajerus@land.lu), **Erwan** Nonet (48 57 57 28; enonet@land.lu), **Sarah** Pepin (48 57 57 36; spepin@land.lu), **Pierre** Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), **Bernard** Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (48 57 57-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuurger Land **Instagram** letzebuurger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

Trauer als Lösung

IIII Claire Barthelemy



Patienten und Angestellte spielen gelegentlich auf dem Klavier der Palliativstation im CHL

Mein Vater verspricht mir in einer Textnachricht, dass er mir luxemburgischen Kochkäse von seiner Reise im Weltraum mitbringen wird. So sehr ich diesen Käse auch mag, will ich vor allem eins von ihm wissen: „Wann kommst du denn endlich zurück zu uns?“ Die Verbindung zwischen unseren Geräten wird immer wieder unterbrochen. Es kommt keine Antwort mehr.

Natürlich befindet sich mein Vater nicht in einem Raumschiff auf einer intergalaktischen Reise. Er starb im Januar 2023 an den Folgen von Bauchspeicheldrüsenkrebs. Seitdem setzt sich mein Gehirn nächtlich oft mit dieser Tatsache auseinander. Träume, die so skurril sind, dass sie mich manchmal morgens zum Lachen bringen, erlebe ich regelmäßig. Mehr als zwei Jahre nach dem Tod meines Vaters fühlt sich die Trauer immer noch an wie eine Achterbahnfahrt im Nebel – unvorhersehbar, mit etlichen Höhen und Tiefen, jedoch weniger intensiv als zuvor. Dieser Prozess hat mich neugierig gemacht. Wie gehen andere mit Tod und Trauer um? Und welche Erfahrungen machen KrankenpflegerInnen und BetreuerInnen, die sich mit der Trauer anderer beschäftigen?

Caroline Schmit ist oft eine der ersten Personen, die trauernden Menschen entgegenkommt. Denn sie arbeitet seit rund 17 Jahren in der Palliativversorgung. Anfang des Jahres sprach sie im hellen Gemeinschaftsraum der Palliativstation im Centre hospitalier de Luxembourg vor einer Tasse Kaffee über ihre Arbeit.

Hier wird Menschen nach dem Tod einer geliebten Person erst einmal Zeit gelassen. „Auf unserer Station können Patienten 24 Stunden im Zimmer bleiben, so dass sich die Familie dort von der verstorbenen Person verabschieden können“, so Caroline Schmit. Dieses Zimmer kennen verschiedene Familien bereits länger, und das biete ein wärmeres Umfeld als eine Leichenhalle.

Krankheitssymptome werden durch palliative Pflege so gut gelindert wie möglich, doch auch für das allgemeine Wohlbefinden der Patienten und deren Angehörigen wird gesorgt. „Es ist eine Station, wo viel Leben herrscht“, sagt sie. „Wir organisieren regelmäßig einen Brunch, wir hatten im Herbst ein Oktoberfest,

wo Familien kommen konnten und wo die Küche für uns Spezialitäten angefertigt hat. Für Nationalfeiertag gab es für alle Luxringer,“ so die Krankenpflegerin. Einmal organisierte man für eine Patientin, die gerne Bridge spielte, ein Turnier mit ihren Freundinnen. „Das war ein super Nachmittag,“ erinnert sich Caroline Schmit.

Tabus rund um den Tod, rund um die palliative Pflege gibt es jedoch immer noch.

„Habt ihr auch Fenster?“ Das ist eine Frage, die man uns immer wieder stellt,“ sagt Caroline Schmit. Menschen stellten sich oft einen „dunklen, leeren Korridor“ vor. Dass das Gegenteil der Fall ist, darauf deuten Bücher, Spielzeug, Malfarben und das Piano im Gemeinschaftsraum des CHL. Ärzte, Krankenpfleger und Patienten können das Instrument benutzen, wann immer ihnen danach ist. Eine Ärztin der Station setze sich manchmal hin, wenn sie Zeit hat, und spiele ein paar Stücke.

Auch können Patienten auf die Dienste von Benji, einem Labradoodle, zurückgreifen, der einmal die Woche als Therapiehund die Station besucht. Caroline Schmit erzählt, dass man mit Benji im Korridor manchmal Spiele mit Leckerlies veranstaltet. Der Besuch von Haustieren ist ebenfalls erlaubt.

Palliativversorgung wird von vielen als Endstation gesehen, wo Menschen in ihren letzten Tagen oder Stunden gepflegt werden. Doch es gehe um viel mehr als das, sagt Caroline Schmit. Man Sorge vor allem um das Wohlbefinden der Patienten, was einen großen Einfluss auf die Behandlung haben kann. Denn wenn Symptome wie Schmerz und Übelkeit gelindert werden und sich Patienten wohler fühlen, können sie öfters Behandlungen länger aushalten. „Sie haben dann eine bessere Lebensqualität und auch den Wunsch, länger zu leben“, sagt sie.

Die Krankenpflegerin hat unzählige Weiterbildungskurse hinter sich und hat über die Jahre gelernt, Abstand zu gewinnen. Trotzdem erinnert sie sich noch gut an ihre Anfänge. „Ich kann Ihnen heute noch den Namen der ersten Person nennen, die ich begleitete, wie sie aussah und über was wir in ihren letzten Stunden redeten,“ so Caroline Schmit. Wenn ein Patient stirbt, ist

auch ihr der Abschied wichtig. „Da gehe ich immer selbst noch einmal ins Zimmer, um mich zu verabschieden. Doch man kann das allerdings nicht über eine lange Zeit mit sich tragen,“ sagt sie. Das dies nicht immer leicht fällt, kann man sich vorstellen, denn manche Patienten hat sie über Jahre hinweg begleitet.

Der Umgang mit Tod und Trauer mag in Krankenhäusern und Pflegeheimen selbstverständlich sein, doch im Alltag herrscht oft eine ganz andere Realität. Denn Außenstehende sind oft unbeholfen und ratlos im Umgang mit Menschen, die trauern.

So ging es auch Simone Thill, die Leiterin von Trauerwee, einer Vereinigung, die Familien und vor allem trauernde Kinder und Jugendliche betreut. Nachdem ihr Mann gestorben war, spürte sie das Unbehagen einiger ihrer Mitmenschen. „Als meine Kinder über ihren Vater redeten, sind Menschen erstarrt und wussten nicht was sie sagen sollten,“ erinnert sie sich. „Ich dachte, es kann doch nicht sein, dass meine Kinder erwachsener sein müssen, als die Menschen um sie herum,“ so Simone Thill, die versichert, damals trotzdem sehr gut unterstützt worden zu sein. „Man merkte halt, wie sehr die Leute überfordert waren,“ sagt sie.

Auch Diane Dhur, Präsidentin von Omega 90, der Vereinigung zur Förderung der Palliativversorgung und der Trauerbegleitung, stellt immer wieder fest, dass Leute trauernde Mitmenschen aus dem Weg gehen, weil sie nicht wissen, wie sie sich ihnen gegenüber verhalten sollen. „Wir hören manchmal von Leuten, die in Trauer sind und den Eindruck haben, Menschen vermeiden sie. Das tut dann doppelt weh,“ sagt sie. Zuhören sei sehr wichtig, auch konkrete Unterstützung kann sehr hilfreich sein, wie zum Beispiel für die Person einen Einkauf erledigen, so Diane Dhur.

Sie glaubt, dass die Corona-Pandemie Menschen wieder ein wenig verängstigt hat. In den zwei Jahren nach der Pandemie hätten weniger Menschen an Sensibilisierung-Events und Konferenzen der Vereinigung teilgenommen. Die Nachfrage für die Dienste von Omega 90 steigt jedoch kontinuierlich: Letztes Jahr unterstützte die Vereinigung 1 239 Menschen, ein Anstieg

von 5Prozent gegenüber dem Vorjahr (2022 waren es 1 097 Menschen).

Trauer ist ein individueller Prozess. „Man kann nicht falsch trauern, außer man hat keine Möglichkeit, es zu tun,“ sagt sie. Dies sei vor allem bei Kindern wichtig, denen man auf Augenhöhe begegnen soll. „Wörter wie ‘sterben’ und ‘Tod’ müssen benutzt werden,“ sagt sie. Den Tod als ‚Einschlafen‘ zu beschönigen, kann für Kinder problematisch werden, da sie sich dann möglicherweise vor dem Schlaf fürchten. Auch soll man den Kindern seine eigene Trauer klar beschreiben. „Man kann einem Kind sagen, ‘heute geht es mir nicht so gut, ich vermisse die Person sehr und muss viel weinen. Doch morgen wird’s wieder besser gehen, dann machen wir etwas zusammen,“ so Simone Thill. Dies gäbe dem Kind in einer sehr ungewissen Zeit etwas Sicherheit zurück.

Gefühle ehrlich beschreiben und geschehen lassen – ein Ratschlag für den Umgang mit Kindern, der eigentlich auch Erwachsenen zugute kommt. Denn auf diese emotionale Achterbahnfahrt sind die Wenigsten vorbereitet. „Trauer hat sehr viele Momente, sie ist nicht linear,“ so Diane Dhur. Auch fühlt sie sich nicht immer wie Traurigkeit an. „Man kann Zeiten haben, wo man mit Liebe an die Person denkt, aber auch Zeiten, wo man unglücklich und sogar wütend ist, dass diese Person von uns gegangen ist.“

Wichtig ist es jedenfalls, Trauer nicht zu verdrängen. „Denn dann kann es einen in einem Moment erwischen, wo man es am Wenigsten gebrauchen kann, und dann ist es umso heftiger,“ sagt sie. Sie selbst verlor letztes Jahr ihren Vater. „Ich trauere manchmal bewusst, weil ich mich dann mehr mit ihm verbunden fühle,“ sagt sie. „Und obwohl ich dann trauere, ist das trotzdem schön.“ Trauern kann also mit Freude verbunden sein, und das bewusste Gedenken an den verlorenen Menschen kann den Schmerz der Hinterbliebenen lindern. Simone Thill benutzt zum Beispiel das Wort Trauerverarbeitung nicht, denn Trauer sei kein Problem, das es zu lösen gilt. „Trauer ist eigentlich die Lösung.“ ●

S

T

|

L

land

03.10.2025

Groupes sans gain

III Cyril B

Aussi perfectionné soit-il, chaque moyen de communication arrive avec son lot de tracasseries, bien masquées derrière le parfum du progrès technique. Les signaux de fumée présentaient l’inconvénient de ne pas assurer une grande confidentialité dans les échanges. Les pigeons voyageurs avaient un taux d’échec assez élevé, et ne permettaient pas de savoir si l’absence de réponse d’un interlocuteur était volontaire ou non. La perspective de lécher un timbre et une enveloppe suffisaient à décourager d’utiliser le courrier postal, dont les performances se sont de toute façon progressivement rapprochées de celles du volatile précité. Rien n’était plus énervant que les fils qui s’entortillent des téléphones fixes. Le courrier électronique a transformé la gestion des boîtes aux lettres en art complexe, seulement maîtrisé par certains guerriers Jedi, capables de contenir les inondations de spams, et de distinguer notifications inutiles et informations importantes au sein du capharnaüm numérique.

Les messageries instantanées ont su tirer parti des avantages des SMS, en dépassant leurs limites initiales (tarif ridiculement élevé, contraintes de taille, absence d’accusé de réception...). On pouvait répondre simplement, sur base d’un numéro de téléphone, sans frais de communication et avec un niveau de confiance assez élevé. Certes, il fallait vendre son âme (et ses données) à l’un ou l’autre géant du numérique, mais qui s’en soucie vraiment quand il leur a déjà laissé son code de carte bancaire, sa date de naissance, sa géolocalisation en temps réel et d’innombrables photographies permettant de reconstituer l’intégralité de son existence. Tout était donc parfait, à l’exception des messages vocaux, que nous avons déjà évoqués (voir le *Land* du 1^{er} juillet 2022).

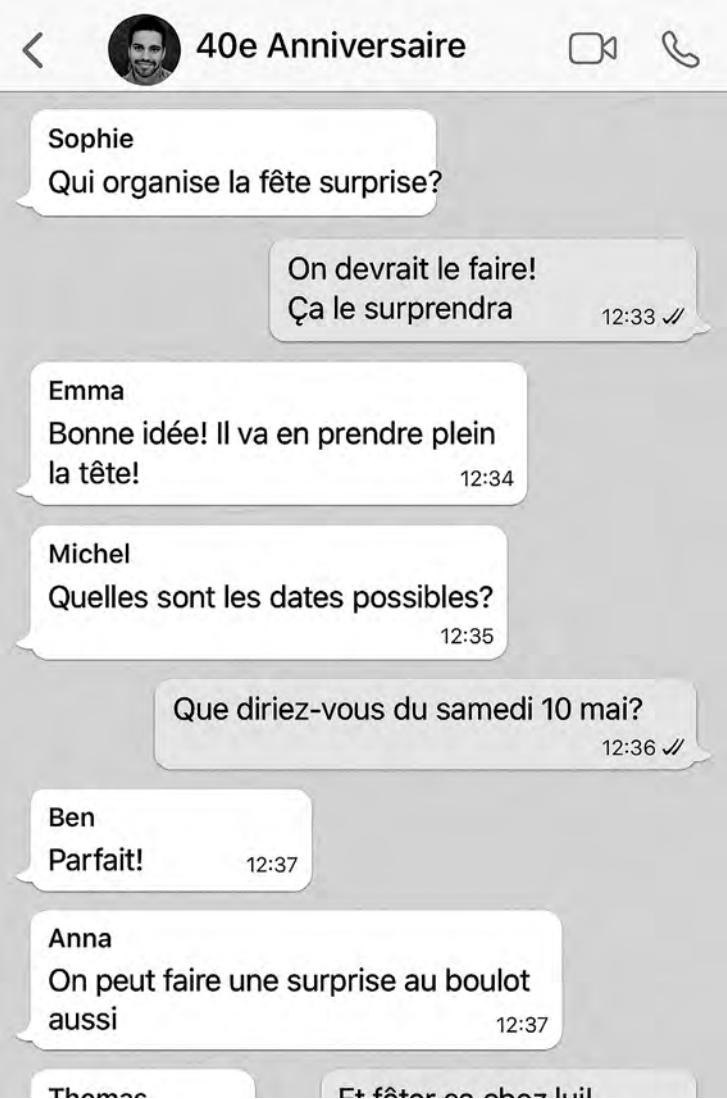
Puis, tel le serpent de la Genèse qui entraîne la chute de l’humanité, les groupes sont apparus. Au départ, c’est évidemment une bonne idée de pouvoir discuter à plus de deux. C’est sans doute ce qu’ont dû se dire Adam et Eve. Mais après quelques années en est apparu le vrai prix à payer. Bénéficier de la possibilité de s’adresser à plusieurs personnes en un seul message, c’est aussi perdre le principe d’avoir des messages regroupés

par interlocuteur, et la limitation de vos messages aux seules personnes à qui vous avez donné votre numéro. Surtout, cela va nécessiter de se poser de véritables questions existentielles.

À partir de quand peut-on considérer qu’un groupe a dépassé sa date de péremption, et devrait donc disparaître, comme un vieux yaourt oublié au fond du frigo ? Certes, mon groupe « 30 ans Cyril » n’est pas des plus actuels, mais que celui qui a effacé tous les groupes créés à l’époque du Covid me jette le premier gif animé. À la différence de la collection d’enclumes ou de juke-boxes, l’accumulation de groupes inactifs n’occupe pas une place telle que cela vous empêche de poursuivre votre laisser-aller.

Quand faut-il créer ou supprimer un groupe ? Nous connaissons tous des adeptes du recyclage qui réutilisent le groupe « Noël 2018 » jusqu’à aujourd’hui. Les plus extrémistes en la matière discutent du cadeau de Valérie dans le groupe « cadeau Gérard », en rajoutant les personnes manquantes et, si tout se passe bien, en n’oubliant pas d’enlever Valérie. À l’opposé, certains stakhanovistes créent de nouveaux groupes à chaque nouvelle occasion, avec icône personnalisée, titre suivant une codification normalisée, et règles pour gérer notifications et effacement des messages. C’est surtout un bon moyen pour donner des complexes à ceux qui hésitent entre leurs cinq groupes « famille », « amis » ou « collègues », et après avoir vainement tenté de vérifier ce qui différenciait ces groupes, décident de poursuivre la conversation en bilatéral, avec l’auteur du dernier message, qui se chargera de répercuter la réponse aux autres bonnes personnes du groupe. Sauf s’il pense que vous ne répondez pas à tous car il y a une personne que vous détestez, ce qui sera l’occasion d’interprétation, de malentendus et finalement de rupture définitive, et pas seulement virtuelle.

Vérifier la composition des groupes est, d’ailleurs, une expérience souvent enrichissante, puisque cela donne l’occasion de se demander qui est cet inconnu qui ne figure pas dans vos contacts, lit vos conversations intimes depuis trois ans, et dont



la photo de profil par défaut ne vous donne guère d’indice quant à son identité. Ce qui permet d’en venir à la dernière des questions existentielles : quand quitter un groupe ? Un signe avant-coureur est sans doute le fait de n’avoir plus de conversation sans écran interposé, autour d’un repas, d’une bière ou d’un café, voire entre deux rayons du Cactus, ce qui reste encore le meilleur moyen de communiquer ! ●

LES OBJETS

Trounwiessel

Au-delà de la dimension institutionnelle et symbolique du changement de trône, l’événement suscite un engouement du côté des marques locales qui saisissent cette occasion pour montrer



leur attachement au pays et... vendre tout et n’importe quoi. De nombreux fabricants ont apposé l’identité graphique sur des produits aussi divers que des tasses, des chaussettes, des torchons de cuisine, des gourdes ou des bougies. D’autres proposent des éditions spéciales et limitées à cette occasion : des verres chez Bofferding, une canette chez Simon, une bouteille chez Rosport, des cuvées chez Bernard Massard, Poll Fabaire ou Alice Hartmann (qui lance son premier crémant brut nature), une tartelette chez Delhaize, des bonbons en chocolat chez Genaveh, un gâteau chez Oberweis, un

feuilleté chez Fischer (qui ressemble plus à une patte d’ours qu’à une couronne)... Même la station de tram « Theater » a été rebaptisée « Trounwiessel ». Une collection officielle d’articles a été créée « incarnant l’identité et le patrimoine du pays », selon le communiqué qui annonce qu’une part des recettes sera versée à la nouvelle Fondation des altesses. On y découvre un puzzle et un livre de coloriage présentant les membres de la Famille Grand-Ducale au Palais et dans les châteaux de Berg et de Fischbach. La marque de vêtement Vol(t)age, connue pour ses T-Shirts à

texte a créé la série « Dynasty » qui rappelle que le futur Grand-Duc sera le cinquième à porter le nom de Guillaume (photo). FC

L’ENDROIT

Les Jardins d’Anaïs

Le restaurant gastronomique de Clausen accueille un nouveau chef en la personne de Fabrice Salvador. Il est déjà connu sur la scène gourmande pour avoir été à la tête de la Cristallerie pendant plusieurs années. Ce natif du Sud-Ouest de la France (qui en a gardé l’accent)

retrouve ses produits de prédilections et ses recettes phares comme le poisson nappé d’une sauce au miso, la déclinaison de légumes et d’herbes appelée « la cueillette » (avec un cèpe fraîchement ramassé cette semaine) ou la Pluma de porc ibérique mariée avec des huîtres. La grande qualité du chef est sa maîtrise des épices qu’il dose parfaitement pour apporter un équilibre à ses assiettes. Il y ajoute souvent une touche asiatique, apprise auprès de sa femme originaire d’Indonésie : comme ce condiment Bumbu kacang qui couvre une crevette géante accompagnée d’une salade de papaye verte. À ses



côtés, l’équipe se trouve renforcée par un second, Andrei Dudu, ancien candidat de Top Chef Roumanie, passé par la Maison du Grand-Duc et une pâtissière récemment arrivée de la maison Heler à Metz. FC

